

12 mai 1944 :
la *Kriegsmarine* renforce son dispositif intégré de
sécurité dans le secteur de Granville.

**Les forces de Sécurité Navale,
la *Kommandantur* portuaire
et le Mur de l'Atlantique.**



Jean-Christian POUTIERS

Pavillon de la Kriegsmarine

Analyse :

Dès l'été 1940, l'Allemagne met en place ses forces d'occupation composées d'unités de sécurité distinctes du reste de l'armée et dotées d'une hiérarchie et d'un commandement séparés. La Marine de Guerre (*Kriegsmarine*) surveille la côte avec des Flottilles de Sécurité (*Sicherungs-Flottilien*) regroupées en Divisions de Sécurité Navale (*Sicherungs-Divisionen*). Les ports sont administrés par des *Hafen-Kommandanturen* sous l'autorité d'un Commandant (*Hako*) ou Capitaine (*Haka*) de port, dans le cadre des Commandements de Secteurs Maritimes (*Seeko*). La défense des ports et de la côte est assurée par le Mur de l'Atlantique (*Atlantikwall*) dont les batteries s'articulent autour de Forteresses (*Festungen*) portuaires. Les fortifications sont construites selon un mode industriel par l'Organisation *Todt*. Située entre les trois Forteresses de Cherbourg, de Saint-Malo et des Îles, Granville est à la jonction de plusieurs échelons de la Sécurité Navale, et occupe une place particulière dans le dispositif allemand. Pour la Sécurité Navale, le secteur de Granville fait office d'interface avec les troupes terrestres de défense et de sécurité.



Batterie d'artillerie à Granville – photo Lamanchelibre

L'OCCUPATION DES PAYS CONQUIS, ET L'ARTICULATION DU DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ALLEMAND AUTOUR DE GRANVILLE

Avant même que ne commencent les opérations militaires de la Seconde Guerre Mondiale, les états-majors allemands préparent l'administration des pays qui seront conquis par le III^{ème} Reich, une organisation à l'allemande, stricte, précise, détaillée. Des forces de sécurité doivent quadriller la totalité du territoire. La sécurité des côtes est confiée à la Marine de Guerre, la **Kriegsmarine**, qui crée des flottilles spécialisées et une administration des ports (**Hafenkommandantur**). Les unités de Sécurité Terrestre et de Sécurité Navale sont les forces d'occupation au sens précis du terme, chargées de l'encadrement, de la surveillance de la population des pays conquis, et de la répression des actes de sédition et de résistance. Les troupes combattantes, qu'elles soient en garnison, repos, formation, ou cantonnées en zone de défense, ne font pas partie des forces d'occupation, contrairement à ce que l'on pense généralement. Les forces de sécurité ne relèvent pas de la même hiérarchie et ont un commandement distinct et un zonage spécifique.

Dès l'été 1940, un premier dispositif est mis en place tant pour les forces terrestres que pour les forces maritimes. Puis il évolue dans le cadre d'une occupation durable des pays conquis et, en France, est complété lors de l'invasion de la "zone libre" en 1942.



Les 3 armées de la Wehrmacht (croix noire) :
Armée de terre (Heer), Marine (Kriegsmarine), Armée de l'Air (Luftwaffe)

En 1944, dans les mois qui précèdent le débarquement de Normandie, la spécificité des côtes du Golfe Normand-Breton et de sa défense rendent indispensables une coordination entre la **Kriegsmarine** et la **Heer** (Armée de Terre). Le 12 mai 1944, une certaine porosité administrative, toutefois assez relative, est instituée par la **Kriegsmarine** dans le secteur de Granville. L'échelon administratif de référence, et destiné à faire interface, est un Régiment russe de la **Heer**, le **Ost-Grenadier Stab-Regiment 752 zbV** (752^{ème} Régiment Autonome d'Etat-Major de Grenadiers Orientaux) en abrégé **752. St-GR zbV**. Le terme **Stab** désigne un état-major, et les lettres **zbV** (*zu besonder Verband*) indiquent qu'il s'agit d'une unité au fonctionnement autonome. Les **Ost-Truppen** de l'armée allemande, plus nombreuses qu'on ne pense habituellement, sont composées principalement de soldats russes, mais on trouve aussi des ukrainiens, des géorgiens, des cosaques, des tartares, des arméniens, des azerbaïdjanais, des turcs, des indiens, etc, regroupés en légions, bataillons, régiments et divisions de la **Heer** ou des **Waffen-SS**.

Ces unités ont parfois une double ou triple numérotation (unité de la *Heer*, unité "nationale", unité SS), ce qui est cause de bien des confusions dans l'identification des unités.



**Insignes des Bataillons des Ost-Truppen :
Russe, Caucasien, Arménien ,Géorgien et Turkménistan.**

Dans la Manche, outre les unités du secteur de Granville (qui a comme garnison une Brigade russe autonome), on peut citer à la veille du Débarquement allié, plusieurs *Ost-Bataillonen* : *Ost-Btl 439* (ukrainiens), *Ost-Btl 561* (russes), *Ost-Btl 635 zbV* (russes), *Ost-Btl 642* (russes), *Ost-Btl 649* (russes), *Ost-Btl 709* (géorgiens) et *Ost-Btl 797* (géorgiens). Quant au *Ost-Btl 600 zbV* (russes), il quitte la Manche quelques semaines avant le Débarquement pour rejoindre son nouveau poste en Zélande.



752.Ost-Stab Grenadier Regiment zbV et 7.Armee

Le ***Ost-Grenadier Stab-Regiment 752 zbV***, est formé à Granville au tout début de l'année 1944 par l'*Oberst* Julius CORETTI, ancien coordinateur des *Ost-Truppen* en Bretagne. Ce nouveau Régiment est sur pied le 30 janvier 1944 sous l'appellation de *752.Ost-Regiments-Stab zbV*. Ses principaux éléments proviennent du *Stab-Kommandeur der Ost-Truppen zbV 700* (formé lui-même le 20 novembre 1942 à partir des *Deutschen Verbindungs Stab beim Versuchsverband Mitte*). Affecté dès sa création au *LXXXIV Armee Korps* (84^{ème} Corps d'Armée de la *7.Armee*) et déployé sur le secteur côtier de Granville, le Régiment est redésigné en avril 1944 comme *Ost-Grenadier-Regiment 752 zbV*. Jusqu'en juillet 1944, le Chef de corps est l'*Oberst* KESSLER qui établit son poste de commandement à Gavray. Le Régiment se compose de quatre Bataillons : *Stab 752* stationné à Gavray, *Ost-Bataillon 635* (russes) stationné à Bréhal, *Ost-Bataillon 281* (russes) stationné à Granville, et des Compagnies 1, 3 et 4 du *Georgisches-Bataillon 797* (Géorgiens) stationné à Coutainville, la *2.Kompanie*, stationnée à Gouville, étant directement rattachée à la *243. Infanterie-Division* déployée pour la défense côtière entre la Sienne et la Hague. La majeure partie des troupes du *St-Grenadier Regiment 752 zbV* étant affectées à des tâches d'état-major, de transmission et de logistique, la protection est assurée par l'*Ost-Bataillon 635 zbV* (russe) avec poste de commandement à Donville.

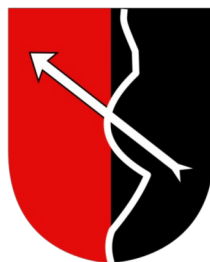
Ce Régiment d'Etat-Major gère et contrôle les unités en position sur le secteur côtier KVA-J2, de Pontaubault à Regnéville puis Portbail en mai 1944. Sur cette frange littorale se trouvent de nombreuses unités très hétéroclites, souvent des détachements d'*Ost-Truppen* de taille inférieure à l'effectif d'un bataillon. A côté de ces éléments disparates, les principales unités sont le *Sicherungs-Bataillon 521 zbV* (521^{ème} Bataillon Autonome de Sécurité) de Granville, la *Ost-Infanterie Brigade 30 zbV* (russes et ukrainiens) dite "Brigade BOUNIATCHENKO" en garnison à Granville, et la *Schnelle-Brigade 30* (Brigade de l'*Oberst* KELLER formée des Bataillons cyclistes 513, 517 et 518) avec poste de commandement à Coutances. En dehors de son secteur, le 752^{ème} Régiment d'Etat-Major assure la coordination avec les *Ost-Truppen* russes chargées de la défense côtière à l'ouest de *Festung-Cherbourg* (*Ost-Bataillon 561* à Flamanville, et *Ost-Bataillon 649* à Fermanville) relevant de la 243. *Infanterie-Division* (*Generalleutnant* Heinz HELLMICH † 7 juin 1944).



Général Heintz HELLMICH et insigne de la 243. Infanterie-Division

Le déploiement de ce Régiment d'Etat-Major, essentiellement russe, répond à plusieurs impératifs :

- assurer la gestion, le contrôle et la transmission des unités de *Ost-Truppen* de ce secteur côtier au vu de ses compétences linguistiques,
- effectuer un certain nombre de services pour les unités de *Ost-Truppen* en dehors de son secteur, notamment en relais de transmission ;
- assurer la coordination avec les unités cantonnées à l'est de son secteur, la 91. *Luftland Infanterie-Division* (91^{ème} Division d'Infanterie de l'Air) et le 6. *Fallschirmjäger-Regiment* (6^{ème} Régiment de Chasseurs Parachutistes) relevant tous les deux de la *Luftwaffe* ;
- enfin, et c'est sa principale mission, gérer et contrôler les unités de la côte comme le ferait l'état-major d'une Division d'Infanterie, ce qui est une grosse économie de personnel et de moyens pour la *Wehrmacht*.



91^{ème} Division d'Infanterie de l'Air

Le positionnement du *752. Stab Grenadier-Regiment* le met en contact étroit avec le *Sicherungs-Btl 521 zbV* (521^{ème} Bataillon Autonome de Sécurité) du *Major Franz FALK*, déployé à Granville (poste de commandement), Coutances, Villedieu et Avranches pour assurer sur le même secteur côtier les missions de sécurité, y compris le contre-espionnage et la lutte contre la Résistance. Le rôle d'interface du 752^{ème} Régiment d'Etat-Major entre les forces terrestres et la *Kriegsmarine* est d'autant plus pertinent que le secteur de Sécurité Navale dépendant du *Hafenkommandant* de Granville correspond pratiquement au même secteur côtier, du Couesnon à Portbail.

Cette superposition de compétences (sécurité navale, sécurité de la *Heer*, état-major "divisionnaire" de la *Heer*, coordination des *Ost-Truppen*) sur un même secteur géographique est exceptionnelle. Malgré la jalouse délimitation des prérogatives de ces Armes, la coordination est réelle, sur la côte occidentale de la presqu'île du Cotentin, entre les forces de sécurité de la *Heer* et celles de la *Kriegsmarine*. Le Débarquement de Normandie, trois semaines plus tard, va bouleverser ce système de sécurité intégrée inter-armes.

Il faut cependant souligner que les limites de compétence et de commandement ne sont pas simplement juxtaposées, mais imbriquées, surtout dans le secteur de Granville. Ce qui, dans une autre armée, serait cause de dysfonctionnement et de confusion, se transforme dans la rigoureuse organisation allemande, en un renforcement de cohérence et d'efficacité. Tant pour les forces terrestres que pour les forces navales.

Mais ces forces de Sécurité Navale, quelles sont-elles ? Quels sont les missions qui leur sont assignées et les moyens dont elles disposent ? Et comment la défense côtière est-elle organisée ?

LES FORCES DE SÉCURITÉ NAVALE ALLEMANDES DE JUILLET 1940 À JANVIER 1941

L'office de *Befehlshaber der Sicherung West - BSW* (Haut Commandement de la Sécurité Ouest) est créé le 27 octobre 1940, avec compétence sur toutes les côtes et secteurs maritimes de l'Atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord de France, Belgique et Pays-Bas sous domination allemande. L'Etat-Major est situé à Trouville, et le *Befehlshaber Sicherungs West* est le *Vizeadmiral* Hermann MOOTZ d'octobre 1940 à janvier 1941. Il est alors remplacé par le *Vizeadmiral* Hermann VON FISCHEL qui exerce ce haut commandement en janvier et février 1941, jusqu'à la suppression de cet office. Pour les opérations navales, le *BS-West* est sous l'autorité du Haut Commandement du Groupe Naval Ouest (*Oberbefehlshaber des MarineGruppenKommando West*) qui siège à Paris dans les locaux de l'ex-Ministère français de la Marine Nationale, place de la Concorde. La gestion de son personnel, la logistique et l'avitaillement relèvent des services de l'Amiral en Chef France (*Kommandierender Admiral Frankreich*).

Jusqu'en 1941, le *Befehlshaber Sicherungs West* a sous ses ordres le Commandant des Dragueurs et Mouilleurs de Mines Ouest, ainsi que le Commandant des Patrouilleurs Ouest. Le commandement de ces deux officiers supérieurs a compétence sur les diverses flottilles réparties en trois secteurs côtiers (Mer du Nord, France Nord, France Ouest) qui ont chacun un Commandant des Chasseurs de Mines et un Commandant des Patrouilleurs.

Le Commandant des Chasseurs de Mines Ouest (*Führer der Minensuchverbände West – FdMW*) est le *Kapitän-zur-See* (*Kommodore* en 1941) Friedrich RUGE. Le Commandant des Chasseurs de Mines de la Mer du Nord (*Führer der Minensuchverbände Nord See – FdMNS*) est le *Fregattenkapitän* Heinrich BRAMESFELD dont le secteur côtier se confond avec les rivages des Pays-Bas, avec état-major à La Haye. Le Commandant des Chasseurs de Mines France Nord (*Führer der Minensuchverbände Nord Frankreich – FdMNF*) est le *Fregattenkapitän* Karl WENIGER, état-major à Boulogne-sur-Mer, et secteur côtier de l'estuaire de l'Escaut à celui de la Loire. Le Commandant des Chasseurs de Mines France Ouest (*Führer der Minensuchverbände West Frankreich – FdMWF*) est le *Fregattenkapitän* Anselm LAUTENSCHLAGER, état-major à Lorient, avec compétence sur le secteur côtier allant de l'estuaire de la Loire à la frontière espagnole. Le Commandant des Patrouilleurs Ouest (*Führer der Vorpostenverbände West - FdVPW*) est le *Kapitän zur See* SCHILLER.

LES FORCES DE SÉCURITÉ NAVALE ALLEMANDES DE JANVIER 1941 À SEPTEMBRE 1944

Les conquêtes militaires allemandes à l'ouest de l'Europe continentale étant achevées, la mise en place d'une occupation durable est effectuée conformément aux plans établis avant la bataille de France du printemps 1940.

Pour la *Kriegsmarine*, et plus particulièrement les forces de Sécurité Navale, cette organisation d'une occupation durable prend effet entre le 22 janvier et le 1^{er} février 1941. Cependant, même si les nouveaux organigrammes ont une existence réelle, des modifications et aménagements sont réalisés tout au long de l'année 1941, selon la planification préalablement établie. Cette absence de précipitation n'est pas due à une improvisation, bien au contraire, mais à une prudence cohérente et organisée : il n'y a pas la moindre faille en temps ou en lieu, même minime, par laquelle l'ennemi pourrait s'insinuer au coeur du dispositif de Sécurité Navale en contournant les défenses.

A la différence de l'organisation des forces de Sécurité Navale de 1940-1941, chargées de la conquête et stabilisation des territoires conquis, le nouveau dispositif est basé sur les Divisions de Sécurité Navale (*Sicherungs-[Marine]Divisionen*). Chacune de ces Divisions de Sécurité a compétence sur un secteur côtier strictement défini, avec un commandement propre, un personnel administratif, des moyens militaires embarqués et à terre, et des moyens logistiques.

Quatre Divisions de Sécurité Navale sont créées, numérotées de 1 à 4 du nord au sud, et placées sous l'autorité supérieure du *Befehlshaber Sicherungs Nord See - BSNS* (Haut Commandant de Sécurité Mer du Nord) et du *Befehlshaber Sicherungs West - BSW* (Haut Commandant de Sécurité Ouest). Une sixième est créée plus tard.

1. *Sicherungs-Division* (1^{ère} Division de Sécurité Navale) côtes de Hollande (Scheveningen)
2. *Sicherungs-Division*, (Boulogne) de l'Escaut à la Rance
3. *Sicherungs-Division* (Nostang-lez-Etel près de Lorient) de la Rance à après Lorient.
4. *Sicherungs-Division* (La Rochelle) après Lorient jusqu'à la frontière espagnole
6. *Sicherungs-Flottile* (6^{ème} Flottille de Sécurité Navale) côte méditerranéenne de l'Espagne à l'Italie (Marseille)

Flottilles de la 1. *Sicherung-Division* :

La 1. *Sicherungs Division* est rattachée au Commandement de la Mer du Nord. Le siège du *Befehlshaber Sicherungs West* est transféré à Paris et il n'a plus compétence que sur les côtes de Belgique et de France occupée. L'état-major de la 1. *Sicherungs-Division* (1^{ère} Division de Sécurité Navale) est basé à Scheveningen, et dépend du *Befehlshaber Sicherungs Nord See* (Haut Commandant de Sécurité de la Mer du Nord).

Les côtes des Pays-Bas sont désormais rattachées au secteur du *Befehlshaber Sicherung Nord See - BSNS* (Haut Commandant de Sécurité de la Mer du Nord). Les Commandements des Chasseurs de Mines Ouest (*FdMW*) et des Patrouilleurs Ouest (*FdVW*) sont supprimés. Toutes les Flottilles des forces de Sécurité Navale sont intégrées à l'une des Divisions de Sécurité.

Trois des quatre Divisions de Sécurité Navale : 2., 3. et 4. *Sicherungs-Divisionen*) relèvent du *BSW*.

Flottilles de la 2. *Sicherung-Division* (état en avril-mai 1944) :

La 2. *Sicherungs-Division*, dont l'Etat-Major est basé à Boulogne-sur-Mer (Château de Souverain-Moulin), contrôle le secteur côtier de l'embouchure de l'Escaut à celle du Couesnon, y compris les Iles Anglo-normandes. Dès 1942, ce secteur côtier est augmenté de la Festung-Saint-Malo, du Couesnon à la Rance.

Les Commandants de la 2. *Sicherungs-Division* sont le *Kapitän zur See* Karl WENIGER (février 1941 – octobre 1941), le *Kapitän zur See* Heinrich BRAMESFELD (novembre 1941 – février 1943), le *Kapitän zur See* Max FREYMADL (février 1943 – mars 1944) et le *Fregattenkapitän* Adalbert VON BLANC (mars 1944 – septembre 1944)

- 2. *Räumboote Flottille* (2^{ème} Flottille de Dragueurs de Mines), Dunkerque
- 4. *Räumboote Flottille* (4^{ème} Flottille de Dragueurs de Mines) Boulogne
- 8. *Räumboote Flottille* (8^{ème} Flottille de Dragueurs de Mines) Bruges
- 10. *Räumboote Flottille* (10^{ème} Flottille de Dragueurs de Mines) Ouistreham
- 14. *Räumboote Flottille* (14^{ème} Flottille de Dragueurs de Mines) Dieppe
- 36. *Minensuchflottille* (36^{ème} Flottille de Chasseurs de Mines) Ostende

- 38. *Minensuchflottille* (38^{ème} Flottille de Chasseurs de Mines) Le Havre
- 15. *Vorpostenflottille* (15^{ème} Flottile de Patrouilleurs) Le Havre
- 18. *Vorpostenflottille* (18^{ème} Flottile de Patrouilleurs) Bruges
- 2. *Artillereträger Flotille* (2^{ème} Flottile d'Artillerie) Boulogne
- 6. *Artillereträger Flotille* (6^{ème} Flottile d'Artillerie) Aurigny

Flottes de la 3. Sicherungs-Division :

L'Etat-Major de la 3. Sicherungs-Division est basé successivement à Brest (février-mai 1941), puis Trez-Hir près de Brest (mai 1941 - avril 1942), Nostang-lez-Etel près de Lorient (avril 1942 - juillet 1944) et au Château des Sardines à Kemeval (juillet-septembre 1944). Le secteur côtier couvre toute la Bretagne, du Couesnon à l'estuaire de la Loire, puis est amputé du secteur entre Couesnon et Rance, et augmenté de la zone de Lorient en 1942.

Les Commandants de la 3. Sicherungs-Division sont le Kapitän zur See Heinz Schiller (février 1941 – août 1941), le Korvettenkapitän Hans John (août 1941 – octobre 1941), le Kapitän zur See Arnold Bentlage (octobre 1941 – décembre 1941), le Kapitän zur See Hans Hartmann (décembre 1941 – avril 1942), le Kapitän zur See Erich Breuning (septembre 1942 – mai 1943), le Korvettenkapitän Bodo Notholt (mai 1943 – juillet 1943) et le Kapitän zur See Karl Bergeit (juillet 1943 – septembre 1944).

- 2. *Minensuchflottille* (2^{ème} Flottille de Chasseurs de Mines) Benodet
- 6. *Minensuchflottille* (6^{ème} Flottille de Chasseurs de Mines) Concarneau
- 24. *Minensuchflottille* (24^{ème} Flottille de Chasseurs de Mines) Brest
- 40. *Minensuchflottille* (40^{ème} Flottille de Chasseurs de Mines) Brest
- 46. *Minensuchflottille* (46^{ème} Flottille de Chasseurs de Mines) Saint Malo
- 2. *Vorpostenflottille* (2^{ème} Flottile de Patrouilleurs) Saint Malo
- 6. *Sperrbrecherflottille* (6^{ème} Flottile de Forceurs de Champ de Mines) Concarneau
- 14. *U-Jagdflottille* (14^{ème} Flottile de Chasseurs de Sous-marins) Lorient

Flottes de la 4. Sicherungs-Division (état en mai 1944) :

L'Etat-Major de la 4. Sicherungs-Division est basé à Larmor-Plage près de Lorient (février-juin 1941) puis à La Rochelle (juin 1941 – septembre 1944). Le secteur côtier couvre le littoral atlantique de l'Estuaire de la Loire à la frontière espagnole. En février 1942, le secteur côtier perd la région de Lorient qui est alors affectée à la 3. Sicherungs-Division. Les Commandants de la 4. Sicherungs-Division sont le Kapitän zur See Anselm LAUTENSCHLAGER (février 1941 – avril 1944) et le Kapitän zur See Hans JOHN (juin-septembre 1944), ancien Commandant de la 3. Sicherungs-Division.

- 8. *Minensuchflottille* (8^{ème} Flottille de Chasseurs de Mines) Royan
- 10. *Minensuchflottille* (10^{ème} Flottille de Chasseurs de Mines) Paimboeuf
- 26. *Minensuchflottille* (26^{ème} Flottille de Chasseurs de Mines) Coueron
- 28. *Minensuchflottille* (28^{ème} Flottille de Chasseurs de Mines) Pauillac
- 42. *Minensuchflottille* (42^{ème} Flottille de Chasseurs de Mines) Les Sables-d'Olonne
- 44. *Minensuchflottille* (44^{ème} Flottille de Chasseurs de Mines) La Pallice
- 2. *Sperrbrecherflottille* (2^{ème} Flottile de Forceurs de Champ de Mines) Royan
- 4. *Vorpostenflottille* (4^{ème} Flottile de Patrouilleurs) Bordeaux
- 6. *Vorpostenflottille* (6^{ème} Flottile de Patrouilleurs) Saint-Nazaire



Base sous-marine de Saint-Nazaire (photo Ka Teznik) construite par l'Organisation Todt

Flottes de la 6. Sicherungs-Division :

En 1942, les Alliés s'emparent de l'Algérie et du Maroc, ce qui leur permet, avec les troupes britanniques d'Égypte, de prendre en tenaille l'*Afrika Korps* et les Italiens de Lybie (Tripolitaine et Cyrénaïque) et de Tunisie. HITLER y trouve un prétexte pour envahir la "zone nono" (zône non-occupée, ou zone libre, administrée par l'Etat-Français installé à Vichy) de la France métropolitaine. En conséquence, un embryon de nouvelle Division de Sécurité Navale est créé pour assurer la sécurité des côtes de la France méditerranéenne : la 6. *Sicherungs Flotille* (6^{ème} Flotille de Sécurité) est créée *ad hoc*, avec sensiblement les mêmes missions et les mêmes prérogatives qu'une Division de Sécurité, mais à un échelon hiérarchique moindre.

L'état-major de la 6. *Sicherungs-Flotille* (6^{ème} Flotille de Sécurité Navale) est basée à Marseille, sous le commandement du *Korvettenkapitän* Walter JOSEPHI. Le secteur côtier va de la frontière espagnole à la zone d'occupation italienne. A la signature de fin des hostilités entre l'Italie et les Alliés, la zone d'occupation italienne est envahie par la *Wehrmacht* et placée sous autorité allemande. Le secteur côtier correspondant, déjà fortement "imprégné" par les unités navales de la 6. *Sicherungs Flotille*, passe sous son commandement, avec un statut particulier. La création de l'éphémère *Repubblica Sociale Italiana* mussolinienne n'a aucune conséquence dans ce secteur.

Les unités de la 6. *Sicherungs-Flotille* dépendent de l'*Admiral Süd Frankreich*, le *Vizeadmiral* Paul WEVER, mort le 11 août 1944 (4 jours avant le Débarquement de Provence), puis le *Vizeadmiral* Ernst SCHEURLÉN du 18 août jusqu'à la suppression de ce commandement le 1^{er} septembre 1944. L'état-major de l'*Admiral Süd Frankreich* est à Aix-en-Provence :

- 22. *UJagd-FI* (22^{ème} Flotille de Chasseurs de Sous-marins) Toulon
- 12. *Räumboote-FI* (12^{ème} Flotille de Dragueurs de Mines) Port-Vendres
- Gr-A Minensuchboote* (Chasseurs de Mines) Toulon
- Gr-B Minensuchboote* (Chasseurs de Mines) Sète
- Gr-C Minensuchboote* (Chasseurs de Mines) Marseille
- Gr-D MS* (Chasseurs de Mines) Cannes
- Gr-E MS* (Chasseurs de Mines) Marseille
- Gr-F Vorpostenboote* (Patrouilleurs) Sète

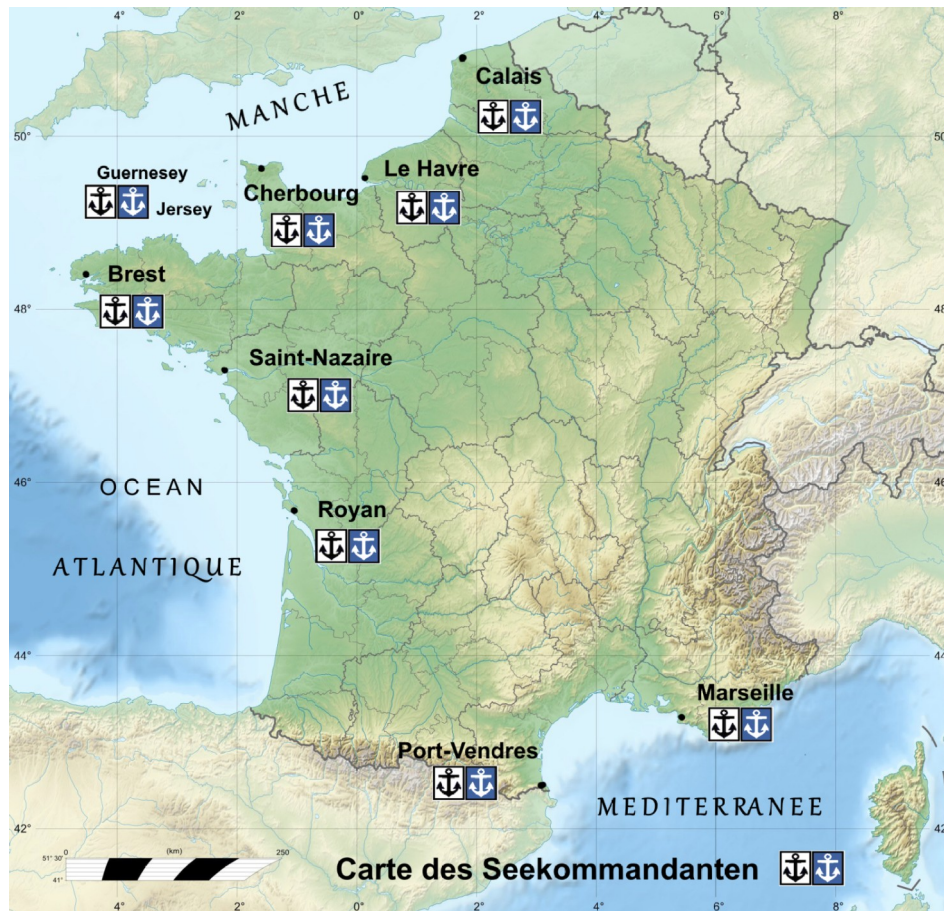


Carte des flottilles des 2.3. 4 et 6 Sicherungs-Divisionen

Il faut cependant avoir présent à l'esprit que l'organigramme des forces de Sécurité Navale de la Kriegsmarine et leurs secteurs côtiers ne correspondent pas toujours avec le découpage sectoriel d'autres services de la Kriegsmarine. Ainsi, en 1943 le *Marinebefelshaber Kanalküste* (Haut Commandant de la Marine pour les Côtes de la Manche) devient *Admiral Kanalküste* (Amiral des Côtes de la Manche), transfère son état-major de Boulogne à Rouen et a compétence sur quatre *Seekommando* - *Seeko* (Commandements Maritimes) : *Seeko-Pas-de-Calais* avec état-major au Château de Wimille, *Seeko-Seine-Somme* avec état-major au Havre, *Seeko-Normandie* [de la Seine à la Rance] avec état-major à Cherbourg, et *Seeko-Kanalinseln* [Iles Anglo-Normandes] avec état-major à Jersey puis Guernesey. Les confusions sont fréquentes dans les documents que la Résistance, qui ne connaît pas la différence entre la Marine de Guerre et les forces de Sécurité Navale, fait parvenir à Londres.

- Seeko-Pas-de Calais* (Calais) de l'Escaut à la Somme
- Seeko-Seine-Somme* (Le Havre) de la Somme à la Seine

- Seeko-Normandie (Cherbourg) de la Seine à la Rance
- Seeko-Kanalinselln (Guernesey) Îles Anglo-Normandes
- Seeko-Bretagne (Brest) de la Rance à la Loire
- Seeko-Loire-Gironde (Saint-Nazaire) de la Loire à la Gironde
- Seeko-Gascogne (Royan) de la Gironde à l'Espagne
- Seeko-Languedoc (Port-Vendres) de l'Espagne à X
- Seeko-Französische Riviera (Marseille) jusqu'à à l'Italie



Carte des 9 Seekommandanten

Les *Räumboote-Flottillen* sont composées de **dragueurs de mines** modernes, conçus et réalisés pour la *Kriegsmarine*. Ce type de navire, continuellement amélioré, ne cesse de sortir des chantiers navals durant toute la guerre (et même après pour effectuer les indispensables opérations de déminage). Certains *Räumboote*, d'un modèle plus lourd, sont des mouilleurs de mines. On trouve tardivement sous le nom de *Räumboote-Flottille* des rassemblement d'unités disparates.

Quant aux flottilles de **chasseurs de Mines** (*MS Fl*) et flottilles de Patrouilleurs (*VP Fl*), leur rôle se borne à la sécurité des ports dans un rayon d'action limité. Ce sont le plus souvent des bateaux de pêche réquisitionnés, chalutiers et cordiers à peine modifiés et faiblement armés d'une pièce FLAK de 20 mm et plus rarement d'un canon de 50 mm. En cas d'alerte, ces unités auxiliaires ont comme consigne d'éviter le combat et de rallier le port le plus proche.

Les **forceurs de champs de mines** (*Sperrbrecherboote* ou *SP*) sont d'assez grosses unités, jugeant en moyenne 5.000 t et provenant de la marine marchande. Leur équipement leur permet, en principe, de faire exploser les mines, tant classiques que magnétiques, et d'ouvrir une passe à travers un champ de mines. Cependant, les pertes sont nombreuses et plus de la moitié de ces navires sont perdus. Les forceurs de champs de mines portent souvent un important armement de FLAK et servent aussi à la protection anti-aérienne des convois et des ports.

Les **unités de lutte anti-soumarine** (*Untersee-Jagdboote* ou *UJ*) sont souvent des chalutiers modifiés, dotés d'un sonar et de grenades sous-marines. Certains, plus solidement équipés, sont des *Räumboote* (*RB*), initialement construits comme dragueurs de mines et modifiés, quelquefois avant même de quitter leur chantier de construction.

Les **flottes d'Artillerie** (*Artillerieträger* ou *AT*) sont des barges sur lesquelles des canons de campagne, solidement arrimés, sont mis en batterie, avec un pointage en azimuth très limité. Les unités de ces flottes d'Artillerie ont une mauvaise tenue à la mer et nécessitent l'aide d'un remorqueur, tant pour leur déplacement que pour leur mise en position de tir.

Il existe dans plusieurs ports une **Haffensicherungs-Flottille** ou *Hafenschützen-Flottille* composée de petits bateaux de pêche faiblement armés, chargés du contrôle de la navigation à proximité des installations portuaires. Ces flottes, sous les ordres du *Hafenkommandant* ou du *Hafenkapitän*, sont supprimées entre mars et avril 1944. Les plus gros bateaux sont affectés en renfort des flottes de patrouilleurs et les plus petits sont pour la plupart versés dans les services portuaires ou la surveillance de la pêche.

Les *Schnellboote-Flottillen* (*SB-FI*), composées de **vedettes lance-torpilles**, ne relèvent pas du commandement de Sécurité Navale mais du Commandement Naval d'une *Festung* (Forteresse). Ces vedettes rapides, remarquablement adaptées aux eaux difficiles de l'Atlantique nord et de la Manche, ont un rôle d'intervention aussi bien défensif qu'offensif. Ces flottes attaquent les convois alliés qui passent à leur portée et harcèlent les navires de guerre adverses qui croisent à proximité des côtes anglaises. Leurs atouts sont leur autonomie (de l'ordre de 300 km), l'effet de surprise, leur rapidité d'évolution et une force de frappe lourde mais limitée à deux torpilles. En juin 1944, la *4.Schnellboote-Flottille* est basée à Cherbourg et la *5.Schnellboote-Flottille* au Havre.

LES KOMMANDANTUREN PORTUAIRES DES CÔTES FRANÇAISES : HAFENKAPITÄN ET HAFENKOMMANDANT

Les ports sont particulièrement surveillés par les forces de Sécurité Navale qui, souvent, en interdisent l'accès et l'usage, réservés au personnel et aux unités de la *Kriegsmarine*. Une institution spécifique, la *Hafenkommandantur*, administre les ports, contrôle leur activité, et délivre les documents permettant cette activité. La *Hafenkommandantur* dispose d'un personnel administratif militaire ou civil relevant de la *Kriegsmarine*, ainsi que d'un détachement de fusiliers-marins gardiens

de port. L'ensemble des services de la force armée et des unités navales attachés au port sont placés sous les ordres d'un *Hafenkommandant* (Commandant de port) pour les ports de premier rang, ou d'un *Hafenkapitän* (Capitaine de Port) pour les ports de second rang. Le rôle et les prérogatives d'un *Hafenkapitän* sont les mêmes que celles d'un *Hafenkommandant*, mais à un échelon hiérarchique moindre et avec des moyens plus limités. Il n'y a pas de subordination de l'un vis-à-vis de l'autre, si ce n'est sur le plan protocolaire, et chaque *Hafenkommandantur* est autonome par rapport aux *Hafenkommandanturen* proches.

Ainsi, tous les ports de France en activité sont dotés d'un *Hafenkommandant* ou d'un *Hafenkapitän* selon leur importance. Les autres ports sont soit fermés soit relégués au rang inférieur de "port auxiliaire", dont l'activité est très réduite et souvent intermittente. Ces ports auxiliaires sont placés sous l'autorité du *Hafenkommandant* et de la *Hafenkommandantur* du port dont, désormais, ils dépendent.

Cette très stricte organisation administrative et militaire fait partie de l'organigramme mis en place par l'Allemagne dans le cadre de l'occupation des pays conquis, et relève du dispositif des forces de Sécurité Navale. Il y a, sur l'ensemble des côtes de France, Belgique comprise, 29 *Hafenkommandanturen* dirigées par un *Hafenkommandant* et 16 autres *Hafenkommandanturen* dirigées par un *Hafenkapitän*. Les ports auxiliaires sont, au total ; 17, mais plusieurs n'ont qu'une existence éphémère.

Le fait que le port de Granville ait un *Hafenkommandant*, alors que Rochefort ou La Rochelle n'ont qu'un *Hafenkapitän*, montre l'intérêt que la *Kriegsmarine* porte à la sécurité du Golfe Normand-Breton et au rôle tenu par Granville sur l'échiquier des forces de Sécurité Navale.

**Commandant de Port
*Hafenkommandant (HaKo) :***

-*Hako* Zeebrugge
-*Hako* Ostende
-*Hako* Dunkerque
-*Hako* Calais
-*Hako* Boulogne
-*Hako* Dieppe
-*Hako* Fecamp
-*Hako* Le Havre
-*Hako* Rouen
-*Hako* Cherbourg
-*Hako* Granville
-*Hako* Aurigny
-*Hako* Guernesey
--*Hako* Jersey

-*Hako* Saint-Malo
-*Hako* Brest
-*Hako* Lorient
-*Hako* Saint-Nazaire
-*Hako* Nantes
-*Hako* La Pallice (la Rochelle)
-*Hako* Royan
-*Hako* Bordeaux
-*Hako* Bayonne
-*Hako* Port-Vendres
-*Hako* Sète
-*Hako* Marseille
-*Hako* Toulon
-*Hako* Nice

**Capitaine de Port
*Hafenkapitän (HaKa)***

-*Haka* Nieuport
-*Haka* Gravelines
-*Haka* Le Treport
-*Haka* Honfleur
-*Haka* Ouistreham
-*Haka* Saint-Brieuc
-*Haka* Lezardrieux-Paimpol
-*Haka* Les Sables d'Olonne
-*Haka* La Rochelle
-*Haka* Rochefort
Haka Arcachon
-*Haka* Saint-Jean-de-Luz
-*Haka* Saint-Louis-du-Rhône
-*Haka* Port de Bouc
-*Haka* La Ciotat
-*Haka* Saint-Tropez
-*Haka* Cannes



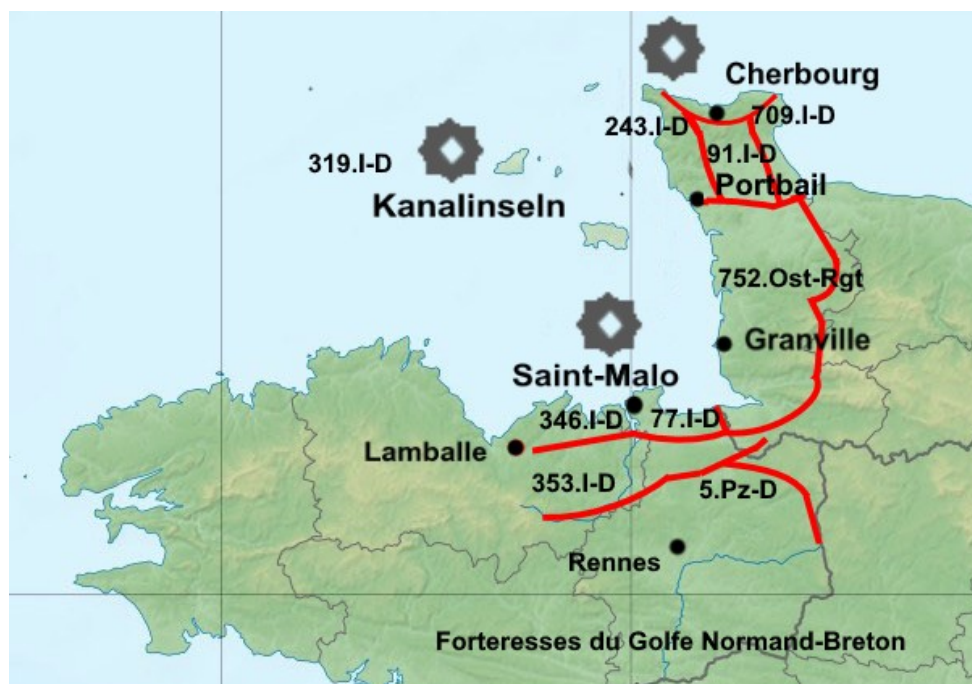
Carte des Hafenkommandant (Hako) et Hafenkapitän (Haka)

LES FORTERESSES DU GOLFE NORMAND-BRETON ET LA PLACE CENTRALE DE GRANVILLE

L'administration militaire allemande a jalonné la bordure maritime française de "Forteresses" (*Festungen*) sur lesquels s'articule le système de défense fortifiée du Mur de l'Atlantique (*Atlantikwall*). Une *Festung* est un ensemble combiné naval et terrestre sous commandement unique. Il s'agit toujours d'un port de premier ordre, doté d'un arsenal, de chantiers navals ou, à tout le moins, d'importants ateliers de mécanique et de métallurgie navales. On y trouve aussi une armurerie, des stocks de pièces et de munitions ainsi que des entrepôts de charbon et de fuel. Ces bases navales accueillent des unités de surface et sous-marines de la *Kriegsmarine*, ainsi que des flottilles de protection. Les fortifications construites par l'Organisation Todt, s'étendent sur plusieurs kilomètres le long de la côte et à l'intérieur des terres.

Si les batteries d'artillerie sont, dans leur très grande majorité, tournées vers la mer, au moins deux lignes fortifiées terrestres ceignent la *Festung* pour en protéger les arrières. Outre l'important personnel de la *Kriegsmarine*, une Division d'Infanterie est dédiée à la Forteresse, épaulée par deux autres Divisions d'Infanterie qui occupent le secteur côtier, de part et d'autre de la Forteresse elle-même, sur une profondeur de 5 à 10 km. Une très forte concentration de batteries FLAK assure la protection anti-aérienne, avec un système de relais radars et des batteries de gros projecteurs électriques pour le combat de nuit.

La Baie de Seine offre un cas un peu particulier avec ses ports de mer situés sur le cours de la Basse-Seine : *Festung-Rouen* et *Festung-Le Havre* sont précédées par les batteries côtières, les fortifications des ports et les champs de mines entre Le Touquet et Les Veys.



Carte des Fortresses du Golfe Normand-Breton et des Divisions de défense côtière

Le Golfe Normand-Breton est bordé par *Festung-Cherbourg* à l'est, et *Festung-Saint-Malo* à l'ouest. Entre ces deux Fortresses côtières, l'insulaire *Festung-Kanalinseln* est établie sur l'ensemble des Îles Anglo-Normandes de Jersey, Guernesey et Aurigny. Avec un tel dispositif, les Allemands ne craignent pas un débarquement sur les côtes normandes ... à condition que l'intégralité des ouvrages de l'Organisation Todt soit achevée à temps.

La forteresse de Cherbourg (*Festung-Cherbourg*) est une entité autonome commandée par le *Generalmajor* Karl VON SCHLIEBEN et s'étend de la Pointe de Jardeheu au Cap Lévi. La forteresse elle-même est tenue par la *91. Infanterie-Division* (*Generalleutnant* Dietrich KRAISS). En complément de cette garnison, la Forteresse de Cherbourg bénéficie, au même titre que les autres Forteresse, d'une troupe de sécurité de forteresse dépendant directement du Corps d'Armée.

Le *Festungs-Stammtruppen LXXXIV ArmeeKorps* compte à Cherbourg 4 Compagnies pour un total de 1355 hommes au moment du Débarquement.

La position de Cherbourg est épaulée à l'est, de Barfleur aux Veys, et certains forts de la périphérie cherbourgeoise, par la *709. Infanterie-Division* (*Generalleutnant* Karl-Wilhelm VON SCHLIEBEN). Cette Division d'Infanterie de forteresse, qui tenait auparavant Festung-Saint-Malo, se compose des *729. Grenadier Regiment*, *739. Grenadier Regiment*, *919. Grenadier Regiment*, *709. Artillerie Regiment*, *709. Panzerjäger Abteilung* (chasseurs de chars), *709. Pionier Abteilung*, *709. Nachrichten Abteilung*, et *709 Sanitäts Abteilung* (échelon médical), ces unités comprenant un certain nombre de Bataillons d'*Ost-Truppen*.

A l'ouest, de la Hague à Coutainville, ce rôle est tenu par la *243. Infanterie-Division* (*Generalleutnant* Heinz HELLMICH puis *Generalmajor* Bernhard KLOSTERKEMPFER à partir du 10 juin 1944), composée des *920. Grenadier-Regiment* (hippomobile), *921. Grenadier-Regiment* (cycliste), *922. Grenadier-Regiment* (motorisé), *243. Artillerie-Regiment*, *243. Fusilier-Bataillon*, *243. Panzerjäger Abteilung*, *243. Pionier Abteilung*, et *243 Nachrichten Abteilung*. La seconde ligne de défense, qui sert d'appui et de réserve, est la *91. Luftlande Infanterie-Division* (*Generalleutnant* Bruno ORTNER puis *Generalmajor* Bernhard KLOSTERKEMPFER du 6 au 10 juin 1944 et *Generalleutnant* Eugen KÖNIG du 10 juin au 10 août 1944).

Les positions fortifiées d'artillerie de *Festung-Cherbourg* sont impressionnantes, même si l'on ne cite que les principales batteries d'artillerie : Fort du Roule (4x105 mm), Fort des Fourches (6x170 mm), Fort Central (Port de Cherbourg, 4x94 mm), Arsenal (4x105 mm), Gare Maritime (2x105 mm), Les Couplets (Cherbourg, 4x155 mm), Amfreville ("York", 4x170 mm), Auderville-la-Roche (4x155 mm), Azeville (4x105mm), Biville (4x105 mm), Carteret (4x122 mm), entre Carteret et Flamanville (4x105 mm), Castel Vendon (4x105 mm), Crasville (4x105 mm), Digosville (mm), Fermanville-La-Judée (4x105 mm), Flamanville (4x170 mm), Gatteville (4x155 mm), La Glacerie (4x170 mm), La Pernelle (6x105 mm), Les Caplains (4x150 mm), Maurepas (4x105 mm), Mont Coquerel (4x105le (mm), Morsalines (6x155 mm), Néville (4x94 mm), Ozouville (4x100 mm), St-Martin-de-Varreville (4x105 mm), Ste-Croix-Hague (4x105 mm), Siouville (4x105 mm), Val Bouguin (4x105 mm), les batteries lourdes "Hamburg" (4x240 mm), Crisbecq à St-Marcouf (3x210 mm), et la batterie ALGF (Artillerie Lourde sur Voies Ferrées) d'Auderville-Laye (2x203 mm). Toutes ces batteries sont tournées vers le large, tandis que d'autres positions fortifiées défendent les arrières de la Forteresse, comme à Ecausseville ou à Emonville. Les consignes de l'OKW (*OberKommando der Wehrmacht* – Haut Commandement des Forces Armées à Berlin) sont, en cas de débarquement allié, de se replier sur Cherbourg, alors que le *Feldmarshal* Erwin ROMMEL, chef du Groupe d'Armées *West*, préconise une défense sur les plages de débarquement.

Festung-Cherbourg dispose aussi d'une flottille portuaire (*Hafenflotille*), mais, surtout, d'une flottille de vedettes lance-torpilles. Ces vedettes rapides, très maniables, opèrent en meute, et leur important rayon d'action leur permet d'opérer des raids sur les côtes anglaises.



Schnellboot (vedette lance-torpilles) - photo Russell, Imperial War Museum et torpilles sur le schnellboot – photo Bundesarchiv Bild

Opération Tiger :

Le 29 avril 1944, neuf vedettes lance-torpilles de la *4. Schnellboots Flottille (4. SB Flt)* du *Korvettenkapitän* Kurt FIMMEN quittent le bassin de l'Arsenal de Cherbourg pour intercepter un convoi maritime qui leur a été signalé comme devant longer les côtes anglaises du Devon. L'épais brouillard qui règne ce jour-là sur la Manche masque les vedettes à une éventuelle reconnaissance aérienne des Alliés. Mais ce camouflage idéal dissimule aussi les convois alliés, et les vedettes de Cherbourg ne localisent ni leur cible principale ni un deuxième convoi qui avait été désigné comme cible de remplacement dans le même secteur.

En arrivant sous Slapton-Sand, au moment de virer de bord pour regagner Cherbourg, la flottille allemande découvre un étonnant spectacle.

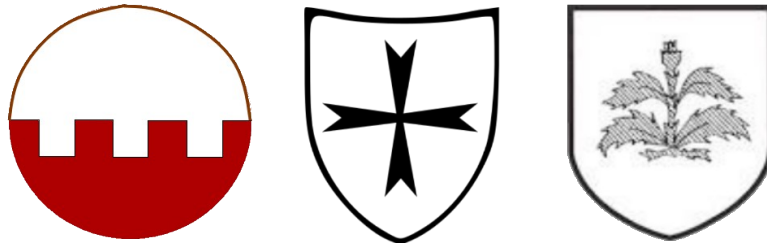
L'état-major allié avait choisi cette côte sableuse à falaise morte, très semblable à la côte du Calvados, pour tester le dispositif prévu pour le débarquement de Normandie. Baptisées *Operation Tiger*, ces manœuvres mettent en scène pendant dix jours un débarquement américain sur des plages où des soldats britanniques jouent le rôle de la défense allemande. Un vieux destroyer anglais de la Première Guerre Mondiale est chargé de sécuriser l'opération, mais des problèmes mécaniques l'empêchent de quitter le port.

Surgissant du brouillard au milieu de manœuvres où règne déjà la confusion -pour ne pas dire une belle pagaille- les vedettes de Cherbourg saisissent cette formidable opportunité. Elles attaquent immédiatement les transports de troupes et disparaissent dans le brouillard aussi soudainement qu'elles étaient apparues. L'US Navy et la Royale Navy, opérant sur des longueurs d'ondes radio différentes et avec des codes non communiqués, ne peuvent se coordonner, ni sur la défense devant cette attaque (et lancer une riposte immédiate est impossible à tenter), ni sur le repêchage des naufragés. La nuit tombant et le brouillard s'épaississant, les secours sont remis au lendemain. L'attaque allemande est particulièrement meurtrière, mais les erreurs des Alliés alourdissent fortement le bilan. On dénombre plus de 900 morts, dont presque 200 ont péri d'hypothermie. La leçon est rude, mais a été mise à profit pour limiter les pertes du débarquement de Normandie.

Pendant un demi-siècle, la tragique *Operation Tiger* est gardée secrète et les fautes commises par le commandement allié sont dissimulées ...

A l'ouest du Golfe Normand-Breton, la *Festung-St-Malo* a compétence sur les trois secteurs côtiers *KVG-Lamballe*, *KVG-Rance* et *KVG-Granville*.

Le Commandant de la Forteresse est l'*Oberst* Andreas VON AULOCK lors de la capitulation en août 1944.



319. Infanterie-Division "Kanalinseln", 709. Infanterie-Division et 346 Infanterie-Division

D'abord tenue de mai à octobre 1941 par la *319. Infanterie-Division* qui est en charge des Îles Anglo-Normandes et de la *Festung Kanalinseln*, la Forteresse de Saint-Malo est alors dévolue à la *709. Infanterie-Division* jusqu'à son transfert sur Cherbourg fin 1943. *Festung-Saint-Malo* est ensuite défendue par la *346. Infanterie-Division* (*Generalleutnant* DIESTEL) avec les positions fortifiées des secteurs côtiers *KV-Gr-Lamballe* (*Festung-St-Malo West*), *KV-Gr-Rance* (*Festung-St-Malo Mitte*) et, partiellement, *KV-Gr-Granville* (*Festung St-Malo Ost*). Les troupes de forteresse chargées de la sécurité de la Forteresse de Saint-Malo sont les *Festungs-Stammtruppen LXXV ArmeeKorps* qui regroupe 900 hommes en une seule Compagnie.



77. Infanterie-Division

353. Infanterie-Division « Rehkopf »

La *77. Infanteriedivision* (*Generalmajor* STEGMANN †18 juin 1944, puis *Oberst* BASCHERER) est déployée sur la côte de la Rance à Avranches, à cheval sur les secteurs *KVG-Rance* et *KVG-Granville*. En arrière de Saint-Malo, la Division tient la deuxième ligne de défense tournée tant vers la mer que vers l'intérieur des terres.. La *77. Infanteriedivision* se compose des *1049. Grenadier-Regiment*, *1050. Grenadier-Regiment*, *177. Artillerie-Regiment*, *77. Fusilier-Bataillon*, *177. Pionier-Abteilung*, *177. Panzerjäger Abteilung* (Chasseurs de Chars) et *177. Nachrichten Abteilung* (Fumigènes). Dès le 7 juin 1944, la Division se déplace vers le centre du Cotentin, combat les troupes aéroportées et participe à la Bataille des Haies. Très éprouvée, la Division s'enferme dans Cherbourg où elle est détruite. Quelques éléments parviennent à s'échapper et se replient vers le sud en tentant de résister à l'offensive américaine de l'*Operation Cobra* (combats de Pirou, de la Lande de Lessay et de Bréhal). Les derniers survivants sont capturés lors de la capitulation de Saint-Malo.

Le dispositif arrière de défense côtière de *Festung-Saint-Malo* s'appuie sur deux Divisions, dont l'une de blindés, légèrement en retrait. A l'ouest, la *353. Infanterie-Division* est stationnée au nord de Rennes, à une quinzaine de kilomètres de la côte. Formée en Bretagne en 1943, la *353. Infanterie Division* est commandée par le *Generalleutnant* Paul MAHLMANN remplacé en juillet 1944 par le *Generalleutnant* Erich MÜLLER († août 1944) puis l'*Oberst* THIEME et de nouveau le *Generalleutnant* Paul MAHLMANN. D'abord déployée à la place de la 77. Infanterie-Division partie vers le Cotentin, la Division participe à la contre-offensive de Mortain. Sans armement lourd, ayant subi de lourdes pertes, elle fait retraite et est détruite dans la poche de Falaise. La *353. Infanterie Division* se compose des *Grenadier-Regiment 941*, *Grenadier-Regiment 942*, *Grenadier-Regiment 943*, *Füsilier-Bataillon 353*, *Artillerie-Regiment 353*, *Pionier-Bataillon 353*, *Feldersatz-Bataillon 353*, *Panzerjäger-Abteilung 353*, *Nachrichten-Abteilung 353*, et *Nachschubführer 353*



5. Panzer-Division

Au sud-est de Saint-Malo, la *5. Panzer-Division* est en position près de Pontorson ; Dans les premiers temps du débarquement, la *5. Panzer-Division* fait mouvement vers les plages et participe à la Bataille de Caen puis est pratiquement détruite dans les combats autour de Saint-Lô. Ses derniers éléments disparaissent dans la poche de Falaise.

Les gros ouvrages de la *Festung-St-Malo* sont La Garde-Guérin à St.Lunaire (2x105 mm ; 1x47 mm) à l'ouest, le Fort d'Aleth (6x88 mm) au centre, l'île de Cézembre (6x194 mm) et l'Île du Grand Bey (4x105 mm) au large, La Varde à l'est et, encore plus à l'est, à Granville la *Kriegsmarine* sert la batterie de la Pointe du Roc (4x120 mm) et la batterie "Ritter" (2x100 mm).

La plupart des batteries de la Forteresse sont servies par les artilleurs de la *346. Infanterie-Division*. Presque toutes ces batteries sont sous casemates de béton et certaines assemblées par des ouvrages souterrains creusés dans la roche. Les principales sont celles de Bois Pertuit (4x155 mm), Erquy (10x155 mm), "Kullack" près de l'étang de Ste-Suzanne (4x105 mm), La Fourberie à La Brousette (4x100 mm), La Richardais (6x122 mm), Les Ormeaux à Paramé (4x105 mm), Pléneuf (4x100 mm), Ville-ès-Meniers (6x155 mm). Les artilleurs de la Marine du *MAA 608* servent la batterie de la Pointe de Bellefard à Dinard (4x155 mm).

La défense anti-aérienne est essentiellement assurée par des *LuftwaffeFLAK-Abteilungen* (Détachements DCA de l'Armée de l'Air) sous commandement de la *346. Infanterie-Division* : *343. LuftGem-Flak.Abteilung* (343^{ème} Détachement de FLAK Lourde) avec 8 batteries (6x105 mm ; 12x88 mm ; 6x75 mm ; 6x37 mm ; 30x20 mm), *912. Luft Le-Flak Abteilung* (912^{ème} Détachement de FLAK Légère) avec 5 batteries (6x37 mm ; 30x20 mm), et *996. Luft Le-Flak Abteilung* (996^{ème} Détachement de FLAK Légère) avec poste de commandement à Granville et 3 batteries (38x20 mm).

Egalement à Granville, 2 batteries (4x75 mm) sont servies par le *708 Marine-Flak Abt.*

La quasi-totalité de ces batteries, tant pour *Festung-Cherbourg* que pour *Festung-Saint-Malo*, sont fortifiées, les pièces en encuvement ou, plus souvent, sous casemate, avec soutes à munition, fosses à douilles, postes d'observation et postes de direction de tir, des abris souterrains en béton pour loger le personnel, etc.. Tout au long du Mur de l'Atlantique sont construits, entre les *Festungen*, des ouvrages défensifs et de nombreux bunkers de service, comme le très important standard téléphonique stratégique, relié à Brest, Saint-Malo, Cherbourg, Paris et Berlin, qui se trouve sous la Place du Château à Valognes.

Au 1^{er} juin 1944 *Festung-Saint-Malo* dispose de 3 flottilles de la 3. *Sicherungsdivision*. Avec le transfert du secteur côtier Rance-Couesnon à la 2. *Sicherungsdivision*, le commandement est plus ou moins partagé avant de revenir directement à la Forteresse.

La 24. *MS.FI* (9 bâtiments dragueurs de mines) est formée le 1^{er} novembre 1942 sous le commandement du *Korvettenkapitän* BREITHAUPT et basée initialement à Brest. Cinq, puis quatre, de ces navires sont détachés à Granville, dont un à poste à Portbail.

La 46. *MS.FI* de l'*Oberleutnant z.See* Zimmermann est composée de chalutiers modifiés en dragueurs auxiliaires

La 2. *VP.FI* (patrouilleurs) dont 4 sont détachés à Granville.



Dragueur de mines classe M 1940

Dès la Percée d'Avranches, ces flottilles sont placées sous le commandement de l'*Admiral Kanalinseln*, comme c'était déjà le cas pour les navires détachés à Granville, et ces bâtiments se replient sur la Forteresse des Îles Anglo-Normandes. Entre ces trois géants que sont *Festung-Cherbourg*, *Festung-Saint-Malo* et *Festung-Kanalinseln*, Granville paraît bien peu importante, surtout si l'on considère les batteries et installations qui relèvent de la Forteresse de Saint-Malo. Pourtant, le rôle de Granville est capital, à la jonction des trois Forteresses. Elle en assure la sécurité des liaisons maritimes avec le continent grâce à son bassin à flot et à ses écluses.

La liaison ferroviaire directe avec Paris est aussi un atout important pour le ravitaillement des Îles. Les flottilles des Forteresses étant essentiellement tournées

vers l'Angleterre, ce sont les détachements de Granville qui sécurisent les deux rives du Golfe Normand-Breton et le Passage de La Déroute. Enfin, *Granville-HafenKommandantur* est un point de contact direct, indispensable, entre les forces de Sécurité Navale et le 521. *Sicherungs-Btl* de Granville, ainsi qu'avec le relais du 752. *Stab-GR* sur toute la côte occidentale de Cotentin.

Le rôle d'interface est d'autant plus évident que le découpage des secteurs côtiers de la *Kriegsmarine* (*Seeko*), des Divisions de Sécurité Navale, du Mur de l'Atlantique (articulé sur les *Festungen*), et des défenses côtières de la *Heer* ne sont pas les mêmes.

Le découpage sectoriel de défense côtière de la *Heer* est basé sur l'Armée (*KVA* : secteurs côtiers de défense) et sa subdivision, le Corps d'Armée (*Armeekorps* – *AK*). Les *KVA* sont divisés en *KV-Gr* (*Küsten Verteidigung Gruppe* : groupes côtiers de défense) parfois subdivisés en *KV-U* (*Küsten Verteidigung-UnterGruppe* : sous-groupes côtiers de défense). Le secteur côtier de défense de la 7. *Armee* (7. *KVA*), le *LXXXIV AK*, dont le poste de commandement est à Saint-Lô, s'échelonne de Cabourg au Mont-Saint-Michel, avec les 7. *KVA H1* (*KVA-Caen* avec 2 *KV-Gr* et 4 *KV-U*), 7. *KVA H2* (*KVA-Bayeux* avec 2 *KV-Gr*), 7. *KVA J1* (*KVA-Cherbourg* avec 6 *KV-U*), 7. *KVA J2* (*KVA-Granville* avec *KV-Gr-Kanalinseln* et *KV-Gr-Granville*).

Les Îles Anglo-Normandes (*Kanalinseln*) devenant très rapidement autonome, le 7 *KVA-Granville*, qui va de Portbail au Mt-St-Michel, ne comprend plus que le seul *KV-Gr-Granville*, ce qui renforce encore l'homogénéité du secteur côtier de défense. Plus à l'ouest et à la limite du *LXXXIV AK*, le 7. *KVA A1* (*KVA-Rance*) dépend partiellement du *XXV AK* et comprend les *KV-Gr-Rance* (avec les *KV-U-Cancale* et *KV-U-Festung-St-Malo*) et *KV-Gr Lamballe*.

Tous ces Secteurs de défense côtière et Groupes de défense côtière correspondent à une *Infanterie-Division*, sauf le *KVA J2-Granville* dont les effectifs disparates, gérés par l'état-major du 752. *Ost-Regiment zbV*, tiennent lieu de Division. Cette spécificité rend évidente, pour éviter un dangereux éparpillement des compétences, la nécessité de renforcer la transmission des informations. Transmission mise en œuvre dans le rôle d'interface entre les Armes et leurs divers secteurs côtiers.

Tant sur le plan maritime que sur le plan terrestre, Granville est au coeur du dispositif de sécurité du Golfe Normand-Breton.

LA HAFENKOMMANDANTUR DE GRANVILLE

Le *Hafenkommandant* de Granville est le *Korvettenkapitän Graff Paul DE MONTGELAS*, descendant d'une famille protestante française émigrée en Allemagne au 17^{ème} siècle. Cet officier francophone, distingué et cultivé, est apprécié par certains membres de la bonne société granvillaise. A la tête d'un personnel administratif assez nombreux, qui comprend plusieurs "souris grises" (personnel auxiliaire féminin de l'armée, en uniforme gris-bleu), le Comte DE MONTGELAS dirige les services de la *Hafenkommandantur* de Granville. Les attributions de cette *Hafenkommandantur* sont assez semblables à celles des autres *Hafenkommandanturen*, mais avec des extensions dues à la situation de Granville

par rapport aux trois *Festungen* du Golfe Normand-Breton. La première mission est la sécurisation du port, de ses accès terrestres et maritimes, et de ses abords, avec le concours des forces de Sécurité Navale (flottille et fusiliers-marins). L'accès au port est interdit à toute personne non autorisée, et cette interdiction vaut pour tout le littoral où le moindre accès au rivage est soumis à une autorisation dûment justifiée.

Le bureau du *Hafenüberwachung* concerne la police et l'administration du port, des opérations portuaires et du personnel portuaire. Le bureau du *Fischerüberwachung*, quant à lui, est responsable de tout ce qui concerne la pêche .

Les liaisons maritimes avec les Forteresses de Saint-Malo, de Cherbourg et des îles sont du ressort des services du *Hafenkommandant* de Granville, et plus particulièrement la police et la logistique du ravitaillement de *Festung-Kanalinseln*.

La *Hafenkommandantur* gère tous les actes d'enregistrement, y compris ceux concernant la délivrance d'autorisations de toutes sortes et les comptes-rendus d'innombrables contrôles. Les tâches administratives sont nombreuses, souvent tâillonnes, et génèrent une masse impressionnante de documents. Lesquels sont soigneusement archivés ... et soumis à l'analyse, aux recoupements et au contrôle d'une petite équipe de policiers professionnels particulièrement discrets. Si discrets qu'on n'en trouve aucune mention dans les renseignements que la Résistance transmet à Londres. Les observations de ces enquêteurs-contrôleurs sont remis aux services de police, notamment la *Gestapo*, et de contre-espionnage (*Gefepo*). La *Gefepo*, rattachée à la *Algemeine-SS*, outre le service de contre-espionnage de la *Kriegsmarine* (état-major du service à Bordeaux), surveille tous les organes du *III Reich*, y compris la *Gestapo*, et est crainte par tous, quels que soient le grade ou la fonction.

Les moyens en hommes et en matériel dont dispose la *Hafenkommandantur* sont assez succincts, mais leurs spécialités et la sectorisation de leurs tâches accroissent leur efficacité.

Le sémaphore et toutes les opérations de signalisation sont confiés à un détachement du *168. Nachrichten Regiment zbV* (168^{ème} Régiment Autonome de Transmission/signalisation). Ce Régiment de l'Armée de Terre, spécialisé dans la gestion des sémaphores, phares et balises, est déployé de port en port en petits détachements, tout au long des côtes de France, et se fonde à ce point dans son environnement naval qu'il est souvent considéré comme une unité terrestre de la *Kriegsmarine* et est désigné, y compris dans nombre de documents officiels, comme étant le *Marine Nachrichten Regiment*.

La force armée, aux ordres directs du *Hafenkommandant*, est une Compagnie de Fusiliers-marins (*Marineschützen-Kompanie*) appelée souvent Compagnie de Gardiens de Port (*Hafenwach-Kompanie*). Ces militaires montent la garde aux points sensibles du port et en barrent les accès. Les Fusiliers-marins font usage du drapeau des troupes terrestres de la *Kriegsmarine*, le *Marine Truppenfahne* ou *Landgestützte Marineeinheiten Fahne*, dont l'aspect général rappelle les anciens drapeaux allemands du 18^{ème} siècle. Ce drapeau est un carré blanc à la croix pleine bleue, faussement appelée "de Malte", et dont les bords sont censés représenter la pale d'une hélice de navire.

Outre cette Compagnie, la défense rapprochée du port est assurée par des batteries d'artillerie servies notamment par un détachement du *8. Marineartillerie-Regiment* (*8.MaAR* - 8^{ème} Régiment d'Artillerie de la Marine) dont l'état-major est à Brest. Bien que la défense rapprochée du port soit du ressort du *Hafenkommandant*, les batteries d'artillerie du port, ainsi que les batteries de *FLAK*, relèvent de la *346.Infanterie-Division de Festung-Saint-Malo*.

Au port de Granville sont rattachés plusieurs petits bâtiments de la *Kriegsmarine* chargés de la sécurité du port et de son secteur maritime.

FLOTTILLE DE SÉCURITÉ ET UNITÉS NAVALES DE GRANVILLE

Il n'y a pas à Granville de *Hafenschutzflottille*, comme dans quelques grands ports. La *Hafenflottille* (flottille portuaire) de Granville est placée sous le commandement de l'*Oberleutnant z. See* Hans MEYER et comprend les unités de service du port et un détachement de patrouilleurs de la *2. VP-FI* (2^{ème} Flottille de Patrouilleurs) de Saint-Malo. Ces patrouilleurs sont tous issus de la réquisition des bateaux de pêche :

- Patrouilleur 404, chalutier armé *Daniel*
- Patrouilleur 405, chalutier armé, transféré à Saint-Malo le 23 août 1943
- Patrouilleur 409 chalutier armé en 1941 et 1942)

Un autre patrouilleur de la *Hafenflottille* de Granville est détaché au port auxiliaire de Portbail.

Deux vedettes de réquisition, immatriculées K 01 et K 02, sont affectées aux liaisons avec *Festung-Saint-Malo* et *Festung-Kanalinseln*. Les unités de servitude sont le transbordeur *Holland*, deux doris et le canot affecté à la police du port. Une grue sur barge est à Granville en 1943, et une drague à godets y nettoie le bassin à flot et les passes de juin 1943 à mars 1944.

Un important échelon logistique naval et terrestre est affecté au ravitaillement des Îles et est géré par la *Hafenkommandantur* de Granville.

Malgré la surveillance constante des Allemands, la Résistance est implantée dans le port dès l'été 1940. Auguste MABIRE, patron du transbordeur *Holland* et Jules LEPRINCE, patron (et propriétaire) de la vedette K 01, sont, parmi d'autres, des résistants appartenant au "Groupe MARLAND".

LE RAVITAILLEMENT DES ÎLES ANGLO-NORMANDES

Les Îles Anglo-Normandes forment la troisième Forteresse, *Festung-Kanalinseln* (Forteresse des Îles de la Manche) qui ferme le Golfe Normand-Breton et est une position avancée sur le front maritime de la Manche (*Kanal Seefront*). Cette *Festung* est commandée par l'Amiral Friedrich HÜFFMEIER (1878-1972). *Kapitän-zur-See* en 1939, commandant du *Scharnhorst* en 1942 et 1943, il est promu *Konteradmiral* en 1943, devient *Seekommandant Kanalinseln* en 1944, et commande la *Festung-Kanalinseln*. Dernier officier général de la *Kriegsmarine* pour le *Seefront* de la

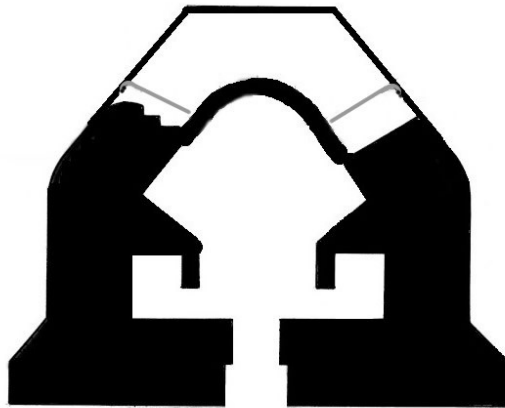
Manche et de la Mer du Nord, il est élevé au grade de *Vizeadmiral* au début de l'année 1945. L'Amiral HÜFFMEIER ne livre *Festung-Kanalinseln* aux Alliés que le 9 mai 1945, un jour après la capitulation sans condition du III^{ème} Reich le 8 mai 1945. Emprisonné, l'*Admiral Kanalinseln* est libéré en 1947 et admis au cadre de retraite. La Forteresse insulaire des *Kanalinseln* est le seul territoire des Îles Britanniques occupé par l'Allemagne au cours de la Seconde Guerre Mondiale.

La principale unité de *Festung-Kanalinseln* est la *319. Infanterie-Division*. Formée en 1940, la Division est affectée à la *7. Armee* pour la garnison des Iles Anglo-Normandes en mai 1941, avec la garnison de la *Festung St-Malo* et ses trois secteurs côtiers (*West-Lamballe, Mitte-Rance, Ost-Granville*). Le 1^{er} octobre 1941, la *319. Infanterie-Division*, déchargée de la garnison de la Forteresse de Saint-Malo, est entièrement sur les Îles, avec état-major à St-Pierre-Port (Guernesey). La *7. Armee* ayant été anéantie au cours de la Bataille de Normandie, la Division est affectée en novembre 1944 au *Marine Oberkommando West* (Haut Commandement de la Marine Ouest). Ses *Kommandeure* sont le *Generalleutnant* Erich MÜLLER (19 novembre 1941 – 1^{er} septembre 1943), le *Generalleutnant* Rudolf Graf VON SCHMELTOW (1^{er} septembre 1943 – 27 février 1945) et le *Generaloberst* Rudolf WULF (27 février 1945 – 9 mai 1945).

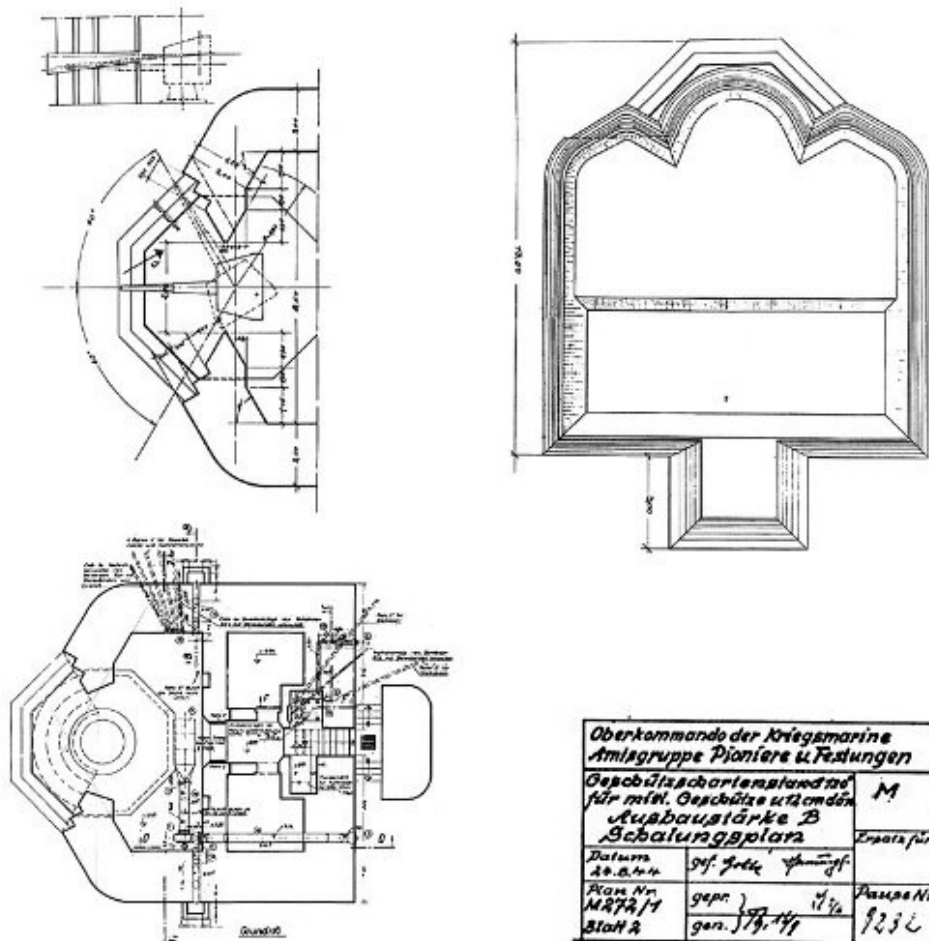
La garnison de Guernesey comprend le *583. Grenadier-Regiment* (sans la *10. Kompanie*), le *584. Grenadier-Regiment*, *720. Artillerie-Regiments-Stab zbV, III/720* (état-major du 720^{ème} Régiment Autonome d'Artillerie avec le *III. Bataillon*) et le *319. Artillerie-Regiment*. A Jersey se trouvent le *582. Grenadier-Regiment*, le *319. Artillerie-Regiment Stab, I/319, II/319* (état-major du 319^{ème} Régiment d'Artillerie avec les *Bataillons I et II*) et le *319. Aufklärungs-Abteilung* (319^{ème} Détachement de Reconnaissance). L'Île de Sercq est tenue par la *10. Kompanie* du *583. Grenadier-Regiment*.

Les fortifications sont bâties par l'Organisation Todt qui fait des Îles un de ses secteurs d'activité prioritaires (*OT-Einsatzgruppe Kanalinseln*) avec échelon de commandement à Guernesey). La main-d'oeuvre servile est principalement fournie par les déportés d'un Camp de Concentration installé à cet effet dans les Îles de Guernesey et d'Aurigny.

Les travaux plus spécifiques sont réalisés par des unités du Génie de la *Heer*. A Guernesey, ces unités sont le *19. Festungs-Pionierstab-Regiment, I/19, II/19* (état-major du 19^{ème} Régiment du Génie de Forteresse et *Bataillons I et II*), le *Pionier-Bataillon 319 Stab, 1. Kompanie* (état-major et 1^{ère} Compagnie du 319^{ème} Bataillon du Génie), le *149. Festungs-Bau-Bataillon* (149^{ème} Bataillon de Construction de Forteresse) et le *152. Festungs-Bau-Bataillon* (152^{ème} Bataillon de Construction de Forteresse). A Jersey, ces troupes sont le *14. Festungs-Pionierstab, II/14* (14^{ème} état-major du Génie de Forteresse, *Bataillon II*), le *40. Festungs-Bau-Bataillon* (40^{ème} Bataillon de Construction de Forteresse) et le *77. Festungs-Bau-Bataillon* (77^{ème} Bataillon de Construction de Forteresse). Le *Luftwaffen-Bau-Bataillon 9/XVII* construit un ensemble de terrains d'aviation et des stations de radars (*RAD-Stab 240, RAD-Einheiten K5/353 et K3/353* à Guernesey, et *RAD-Einheiten K1/305, K 4/353 et K5/30* à Jersey). Ce complexe, combiné avec les aérodromes de Caen-Carpiquet, Alençon-Valframbert, Cherbourg-Octeville, Granville-Bréville, Avranches-Val-St-Père et Saint-Malo-Dinard, est destiné à assurer, au-dessus de la Manche, la maîtrise des airs à la *Luftwaffe*.



Plan d'une casemate R671 avec locaux annexes dans les parois latérales. A gauche de l'embrasure on distingue les redans, et à droite la place du tube de canon au repos.



Les deux étages d'une casemate avec observatoire et poste de direction de tir, construite à flanc de falaise pour la Marine (extrait du Regelbaut)

Les ouvrages tirent le meilleur parti de la topographie des îles et de ses falaises granitiques. De batteries de côte couvrent le littoral sans pratiquement laisser d'angles morts, et les infrastructures militaires, y compris un vaste hôpital, sont enfouies dans le sol rocheux sous une épaisse dalle de béton. La pénurie de charbon, qui sévit dans toute l'Europe, freine la production des fours à ciment et, comme pour l'ensemble des travaux tout au long de l'Atlantikwall, les ouvrages de la Forteresse des Îles restent inachevés.

Cependant, les casemates, armées d'artillerie lourde, sont si dissuasives que les Alliés ne tentent même pas de réduire cette poche ennemie. Évitant un assaut qui ne peut être que très onéreux en pertes humaines, les forces anglaises et américaines se contentent de contourner les Îles en se tenant hors de portée de leur artillerie. En plus des canonnières de la Marine, les batteries sont servies par les canonnières du 728. *Heeres-Küsten-Artillerie-Abteilung* (728^{ème} Détachement d'Artillerie de Côte de l'Armée de Terre) et les 467, 468 et 469^{èmes} Batteries d'Artillerie lourde (*Schwere Artillerie-Batterie*) à Jersey, et du 727. *Heeres-Küsten-Artillerie-Abteilung* (727^{ème} Détachement d'Artillerie de Côte de l'Armée de Terre) et les 464, 465, 466 et 604^{èmes} Batteries d'Artillerie lourde (*Schwere Artillerie-Batterie*) à Guernesey.

La couverture aérienne, servie par la *Luftwaffe*, est très dense : pour la seule île de Guernesey, on compte le *Stab Flak-Regiment 39* et les Bataillons de *FLAK 44* et *124*.

Les matériaux de construction, notamment le ciment, et les pièces d'artillerie sont acheminés par bateau depuis le continent. D'autre part, le ravitaillement des Îles en hommes, vivres, munitions, équipement, matériel, charbon, fuel et essence est essentiel pour maintenir la Forteresse en état de défense. C'est donc un flot continu de convois qui partent des ports de Saint-Malo et de Granville et, accessoirement, de quelques autres ports de moindre importance ouverts pour l'occasion.

L'acheminement est d'abord terrestre jusqu'au port d'embarquement. La voie ferrée qui dessert Granville offre plusieurs avantages, notamment avec les raccordements ferroviaires de Folligny, ainsi que l'embranchement qui mène directement de la gare aux quais du port. La sinuosité de la voie, souvent en déblais, avait été conçue à la fin du 19^{ème} siècle pour être moins vulnérable à l'artillerie d'une flotte ennemie qui attaquerait Granville. Ce dispositif se révèle plus protecteur contre les attaques aériennes que les voies ferrées dégagées qui desservent Cherbourg et Saint-Malo, souvent pilonnées par les chasseurs-bombardiers alliés.

L'acheminement jusqu'au port de Granville se fait aussi par la route, grâce aux camions de gros tonnage du 22. *Marine-Kraftfahr-Abteilung* (22^{ème} Bataillon de Train de la Marine) dont la 2^{ème} Compagnie est détachée de Cherbourg à Granville entre novembre 1943 et mars 1944. L'activité aérienne des Alliés lors du Débarquement du 6 juin 1944 et la Bataille des Haies, coupe les routes du Cotentin et les derniers éléments du 22. *Marine-Kraftfahr-Abteilung* se replie sur Granville qui continue, autant que faire se peut, à ravitailler les Îles.

Le transport maritime est assuré par deux cargos armés rattachés au port de Granville, dont l'un, *Le Normand*, navigue sous pavillon français en 1941 et 1942

puis est définitivement réquisitionné par la Kriegsmarine et navigue sous pavillon allemand. L'autre cargo, le *Schokland*, est coulé le 6 janvier 1943.

Cependant, le volume principal de ce transport est assuré par les péniches de la CGNR (Compagnie Générale de Navigation du Rhin), *Bizerte*, *Comptoir 51*, *Comptoir 66*, *Gabès*, *Mazagran* (péniche naufragée le 29 août 1943), *Porto* et *Vouloir*. Ces péniches fluviales de grande capacité n'ont qu'un inconvénient : elles n'ont pas été conçues pour naviguer dans la Manche ! Outre les difficultés que provoque leur quillage plat, leur tenue à la mer est très médiocre, et la motorisation de leur système de propulsion est très insuffisante, que ce soit pour maintenir un cap au milieu des courants, que pour se mouvoir dans la houle et éviter de dériver. Les péniches sont donc aidées par les remorqueurs *Anvers* (naufragé le 21 décembre 1940) et *Georges Guynemer*, le transbordeur *Holland* faisant aussi office de remorqueur. En 1944, un autre remorqueur, le *Servannais*, rejoint Granville.

Après le Débarquement, la pression des attaques aériennes s'accroît considérablement en juin 1944, et l'avance des troupes alliés vont conduire à modifier le dispositif de ravitaillement de *Festung-Kanalinseln*.

LES PORTS AUXILLIAIRES

Le port de Granville étant totalement affecté à la *Kriegsmarine*, toute entrée ou sortie du port est interdite aux autres embarcations, y compris les bateaux du pêche, alors que le ravitaillement devient une question cruciale pour la population. Un port, qualifié de "provisoire" est donc ouvert sur la plage de Kairon-Saint-Pair, le *Fischerhaffen-Saint-Pair*, géré par le bureau de la *Fischerhafenüberwachung* (Police de port de pêche) de la *Hafenkommandantur* de Granville.

Les bateaux de pêche sont régulièrement inspectés et les lieux et horaires de pêche sont impératifs et sont soumis à une autorisation préalable. Chaque soir, tous les bateaux doivent être échoués sur le rivage avant la tombée de la nuit, quelque soit l'horaire de la marée. Les prises sont inspectées et leur transport nécessite une autorisation spécifique contrôlée par la *Feldgendarmarie*.

Un garde-pêche, le *Fischerwachung*, accompagne sur site les bateaux de pêche à bord d'une vedette de plaisance réquisitionnée, armée d'une mitrailleuse d'infanterie. Cette vedette, s'étant échouée le 5 mars 1943, est remplacée par l'un des bateaux de pêche. Les pêcheurs autorisés, peu nombreux, sont particulièrement surveillés.

La sécurité est assurée à Saint-Pair par une Compagnie de gardiens de prisonniers de guerre détachée auprès du 521. *Sicherungs-Batalion zbV* (521^{ème} Bataillon Autonome de Sécurité) de Granville. Le *Gr24-Fischerhafen-Saint-Pair* est une casemate de type *R667* armée d'un canon de 50 mm, servie par la *30.Ost-Brigade*. Cette pièce d'artillerie couvre le port provisoire et le bord de mer.

Portbail bénéficie également du statut de *Fischerhafen*, mais de façon encore plus parcimonieuse. Le port et la zone de pêche de Portbail sont dotés d'un *Fischerwachung* qui dispose d'un canot.

En 1943, un patrouilleur, ou parfois un dragueur de mines auxiliaire croise dans le Passage de La Déroute et relâche à Portbail.

Dans d'autres ports de pêche, des autorisations exceptionnelles de pêche ont été délivrées par la Hafenkommantantur de Granville, mais en très petit nombre et toujours dans un cadre d'extrême surveillance.

LES DÉFENSES DU PORT DE GRANVILLE

Les batteries de défense portuaire relèvent du *Befehlshaber-Sicherungs West* (Haut Commandement de Sécurité Navale Ouest) de Paris, même si les servants n'appartiennent pas à la *Kriegsmarine*.

La batterie de défense rapprochée du port de Granville le *Stützpunkt Gr6 - Granville Hafen* (point d'appui lourd Gr6, port de Granville) est un ensemble d'ouvrages R501, R612 et R667. La fortification comprend plusieurs emplacements de pièces d'artillerie dont une pièce de campagne (R612). D'autres sont casematées, comme la coupole bétonnée du musoir de la grande jetée. Le bunker (détruit lors de la construction du port de Hérel) du quai ouest, à côté de la cale de radoub, est un *Kleinstschartenstand* (point d'appui secondaire) de type R667 dont le canon de 50 mm (*5.0 KwK*) couvre la passe d'entrée de l'avant-port entre le feu vert et le feu rouge.

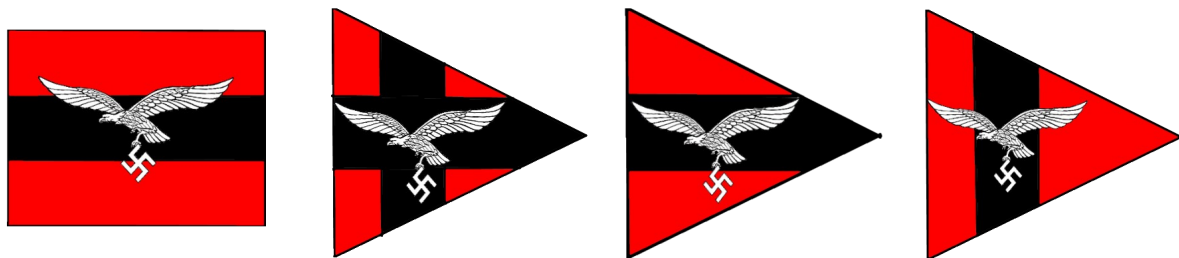
Cette artillerie se complète par des emplacements de mitrailleuses, le plus souvent en cuves bétonnées. D'autres, dont on voit les embrasures murées avec du béton, sont aménagées dans les parties basses de l'ancienne fortification de l'Oeuvre. Cette batterie est servie par le *Marine-Artillerie-Abteilung 608* du *60. Marine-Artillerie-Regiment (MaAR 60/608 - , 608^{ème} Détachement du 60^{ème} Régiment d'Artillerie de la Marine)* dépendant de la *346. Infanterie-Division* qui assure la défense périphérique de la *Festung-Saint-Malo* dont relève, sur son flanc est, le secteur côtier *KVG—Granville*. On a là un bel exemple d'imbrication des commandements militaires allemands, d'autant plus que le flanc ouest (*KVG-Lamballe*) de la *Festung-Saint-Malo* est à l'intérieur des limites de la *3. Sicherungs-Division* (de Lorient à la Rance) alors que La *Festung-Saint-Malo* elle-même (*KVG-Rance*) et son flanc est (*KVG-Granville*) sont sur le territoire de la *2. Sicherungs-Division* (de la Rance à l'Escaut).

En avril 1944 cette batterie portuaire est intégrée dans la défense de la place de Granville. Défense de place assurée par la *30. Ost-Infanterie Brigade zbV* (*30^{ème} Brigade Autonome d'Infanterie Russe*) du Général Sergeï BOUNIATCHENKO en garnison à Granville, la *Hafenkommandant* (avec les Fusiliers-marins de la *MaLS-Kpie*) restant en charge de l'avitaillement de la batterie, de sa sécurité et de la discipline, comme étant dans le périmètre du port. Cette nouvelle affectation de la batterie portuaire, loin d'être un élément de confusion, est en cohérence avec la situation locale, un échelon tactique à la chaîne de commandement. En effet, la population civile est évacuée de la Haute-Ville destinée à devenir un camp retranché, transformé ultérieurement en site stratégique fortifié.

Les travaux de l'Organisation Todt prévoient de raser la Haute-Ville et d'y établir un ensemble de batteries lourdes pouvant couvrir de leurs feux tout le Golfe Normand-Breton, des côtes bretonnes au Bec d'Agon. La destruction des toitures du quartier du Moulin-à-Vent est pratiquement faite de l'Isthme au Réservoir, des postes individuels *Tobruk* sont installés rue du Nord et à l'Isthme un *bunker* d'artillerie, un encuvement de FLAK et un casernement casematé d'infanterie sont construits.

La défense rapprochée du port est sous la couverture du réseau des batteries anti-aériennes (*FlugzeugAbwerKanone – FLAK*) du secteur de Granville. Ces batteries, servies par des artilleurs de diverses armes, dépendent de la *346. Infanterie-Division* et certaines sont répertoriées au titre du *OstKVG-Granville* de la *Festung-St-Malo* :

- 2 batteries de FLAK lourde (4x75mm) du *708. Marine-Flak Abteilung* (708^{ème} Détachement [Bataillon] d'Artillerie Anti-aérienne de la Marine)
- 3 batteries (30x20mm) du *996. Luftwaffe Le-Flak Btl* (996^{ème} Bataillon d'Artillerie Anti-aérienne Légère de l'Armée de l'Air)
- 1 batterie factice à Kairon, près de l'école, rattachée au *Luft-Flak 996*. Les batteries factices sont destinées à tromper les reconnaissances aériennes et détourner les raids de bombardement.



FLAK (FlugzeugAbwerKanone = canons anti-aériens) :

Drapeau de régiment rectangulaire

Fanions de commandement: Chef d'Etat major Chef de Bataillon,,Chef de Batterie

Les 12 pièces légères de la Haute-Ville, dépendant de la défense de la place, sont servies par le *735. Ost-Artillerie Abteilung zbV* (735^{ème} Détachement Autonome d'Artillerie Russe) de la *30. Ost-Infanterie Brigade zbV* (30^{ème} Brigade Autonome d'Infanterie Russe). D'autre part cette garnison a déployé une partie de son détachement anti-char (*Panzerjäger*) sur les accès au port de Granville .

En dehors de la zone portuaire, le rivage est une zone interdite, mais ne relève pas du Hafenkommendant. Les troupes en garnison en contrôlent les accès et en assurent la protection. Des champs de mines sont installés dans les mielles, et sur l'estran des hérissons de poutres métalliques et de obus piégés rendent l'atterrissage difficile. La plage du Casino est jonchée de tessons de bouteilles. Tempêtes et fortes marées obligent à une fréquente remise en état de ces obstacles. Au large de l'estran, plusieurs champs de mines flottantes ont été mouillées par les flottilles de sécurité.

LES BATTERIES DE CÔTE DE GRANVILLE ET LE MUR DE L'ATLANTIQUE

Le Mur de l'Atlantique (*Atlantikwall*) est, essentiellement, une longue suite de près de 700 batteries de côte qui s'étendent de la Norvège aux Pyrénées. En France, les batteries de côte du Mur de l'Atlantique relèvent du *Kommandant des Seefront Brest* et dépendent du *Küsten-Befehlshaber NordFrankreich* : (Haut Commandement des Côtes France Nord)



Carte du Mur de l'Atlantique



Batterie de la Pointe du Roc à Granville

La Batterie de la Pointe du Roc (*Stützpunkt Gr 99b*) est située sur le revers du rocher, près de la rupture de pente dominant la mer, au niveau du phare. Cette batterie se compose de 4 canons de 120 mm, leurs casemates, les ouvrages annexes et de défense.

Au vu de la pièce sabotée qui est exposée près du phare, on a longtemps cru que la batterie était armée de canons français de 120 mm M^{le} 1917 fabriqué par Schneider. Il s'agit en fait de canons de 120 mm belges *FRC 120 Long M^{le} 1931* fabriqués par John Cockerill s.a. à Liège, fabrication sous licence du Schneider 120 M^{le} 17. La lecture des archives allemandes confirme cette identification, car les pièces sont nommées *12.0 K370 (b)*, le déterminatif "b" indiquant qu'il s'agit de pièces belges récupérées par la *Wehrmacht*. Ce modèle de canon belge de 120 mm est utilisé sur deux autres sites, la Batterie "Sotlwedel" à Raverside en Belgique (3x120 mm) et la Batterie "Rakke" à Stavern en Norvège (4x120 mm).

Les quatre pièces d'artillerie, originellement en encuvements, sont placées en 1943 dans des casemates de type *M158* (4 casemates d'artillerie *R671* avec abris *R621* pour les servants). Deux silos à obus *R607* et un bunker souterrain pour loger le personnel complètent ces postes de tir. Le poste d'observation et de commandement de type *M162a* est placé à flanc de falaise, sous le phare et comprend deux étages. L'étage supérieur est un poste d'observation et de télémétrie. L'étage inférieur est le poste de commandement et de calcul des tirs. Un standard téléphonique relie le poste de commandement aux différents bunkers de la batterie et à l'état-major. Les défenses extérieures, aujourd'hui presque totalement détruites, protègent la batterie d'attaques venant du port, avec une casemate type *R667* armée d'un canon de 50 mm *KwK*, ou du côté de la Haute-Ville, avec une casemate *R630* pour un canon de 47 mm *Pak K 36(t)* et un abri de type *R612* pour un canon anti-char (*PAK*), ainsi qu'un *WN (Widerstandsnest - point d'appui léger)* armé de deux mitrailleuses.

Au dessus de la falaise nord, au haut de l'escalier de béton menant à l'ancienne batterie de Lihou, se trouve un autre *WN* sous abri blindé de type *R630b* pour deux mitrailleuses. Ce *WN* enterré, à double entrée, a été sommairement restauré en 1994.

L'ancienne batterie de Lihou est armée d'un canon de pont de sous-marin allemand (*Unterseebootschiffskanone*) *10.5 Ubtsk L/45*. Ce canon semi-automatique de 105 mm, dont il ne reste que la culasse, est exposé à côté du phare. Les canons de *U-Boote*, de calibre 88 ou 105 ne sont pas d'un maniement facile. En surface le sous-marin tient mal la mer et les deux servants de la pièce, sur un pont glissant et instable, sont sécurisés par une ligne de vie. Les pourvoyeurs sortent à la main les obus en passant par le kiosque, descendent sur le pont arrière puis contournent le kiosque pour atteindre le canon. Le pointage est assez aléatoire, de par l'instabilité du sous-marin. Enfin, la traînée produite en plongée par un canon fort peu hydrodynamique, freinent le navire et le rendent très sonore et donc aisément repérable par les détecteurs acoustiques des chasseurs de sous-marins.

Ces inconvénients oblitèrent les qualités de ces pièces de pont (portée de 15 km, azimuth de 370°, site de -4° à +30°) et, en 1943 et 1944, les arsenaux retirent ces pièces du pont des sous-marins et les transfèrent à l'artillerie de côte de la Marine. En position sur la batterie de Lihou, cette pièce, montée sur pivot, est une arme redoutable.

La Batterie du Roc, avec ses pièces d'artillerie de côte et ses ouvrages annexes, est servie par 611 hommes, officiers compris, appartenant au *Marine-Artillerie-Abteilung 260* du *26. Marine-Artillerie-Regiment* de Brest (*MaAR 26/260*), 260^{ème} Détachement du 60^{ème} Régiment d'Artillerie de la Marine.

Deux aires circulaires en béton, situées en arrière des casemates, sont considérées comme étant les vestiges de deux des quatre encuvements ayant reçu les canons de 120 mm avant la construction des casemates. Il est fort possible que ces deux encuvements aient été destinés aux deux canons de 75 mm de la batterie de FLAK lourde servis par les canonnières de la *Luftwaffe*.

Depuis la Libération, le bunker d'observation et de commandement sert au contrôle de la navigation, d'abord pour l'US Navy avant de relever de la Marine Nationale. La Pointe du Roc, avec sa batterie, reste terrain militaire et sert, de 1956 à 1983, aux exercices du 21^{ème} Bataillon de Chasseurs à Pied (unité de formation et d'instruction) puis du 1^{er} Régiment d'Infanterie de Marine. Une casemate a servi de poudrière, et une autre a été aménagée en "chambre de passage en air vicié". Depuis 1983 la Pointe du Roc, à l'exception du phare, du blockhaus reconverti en sémaphore et d'une petite surface de terrain, est revenue à la Municipalité de Granville. La batterie, ou du moins la plus grande part de ses vestiges, est inscrite comme Monument Historique par Arrêté Ministériel en date du 13 juin 1994.

La Batterie du Fourneau *Wn22* est située à Granville, au dessus de la route de côte menant à Saint-Pair, entre la Pointe du Manoir et Saint-Nicolas-Plage, au lieu-dit Le Fourneau. Depuis la route, on ne distingue guère que le poste de direction de tir. Les vestiges, se trouvant sur une propriété privée, ne sont pas accessibles.

La Batterie du Fourneau se compose de 4 pièces de 105 mm *K331* sous casemate, d'un poste de commandement avec observatoire *R636* et d'un abri sous casemate pour le personnel. Sur les photos aériennes récentes, on ne distingue pas les soutes à obus et les autres éléments annexes, dont la défense rapprochée et la défense anti-aérienne.

Cette batterie est servie par le *Küstenartillerie-Abteilung 1262* du *Heeres Küstenartillerie-Regiment 8* (*HKAR 8/1262*), 1262^{ème} Détachement du 8^{ème} Régiment d'Artillerie de Côte de l'Armée de Terre.

On peut vraisemblablement rattacher à la Batterie du Fourneau, une batterie FLAK de la Marine située à Kairon. Cette batterie est complétée par un bunker où se trouve une cuisine (sans doute un *R645*) et un autre bunker de logement du personnel. Jouxant ces bunkers, l'école est à usage de bureaux et de pièces de service. La batterie est servie par le *MaAFlak 2/709* (2^{ème} batterie du 709^{ème} Bataillon d'Artillerie Anti-aérienne de la Marine).

L'assertion selon laquelle les batteries de Granville, et plus particulièrement la Batterie de la Pointe du Roc, seraient destinées à contrôler le détroit entre Jersey et le Cotentin, ne repose que sur une méconnaissance des caractéristiques techniques de ces batteries. En effet, l'orientation et l'angle de tir des pièces ne correspondent pas, et la portée maximum des pièces (17 km) est de toute façon très insuffisante pour couvrir la cinquantaine de km nécessaire.

En réalité, les deux batteries d'artillerie côtière de Granville sont dévolues à la protection du port et de son secteur côtier (*KV-Gr Granville*), ainsi que la plupart des batteries de côte du Mur de l'Atlantique.

L'ORGANISATION TODT:



Drapeau de l'Organisation Todt

La réalisation de ces travaux de fortification est l'oeuvre de [l'Organisation Todt](#) (OT). Cet organisme a joué un rôle de premier plan dans le Second Conflit Mondial durant lequel plus de 1.500.000 personnes ont travaillé sur ses chantiers.

L'Organisation Todt (OT) est un organisme semi-public à structure paramilitaire, créé par Fritz TODT en 1938 et dépendant directement d'Adolphe HITLER. L'Organisation Todt effectue les grands travaux du *Reich* dans sa logistique de guerre, tant sur le territoire du *Reich* lui-même (y compris les zones annexées) que dans les pays soumis, de la Norvège à la Grèce, et de la France à la Russie : fortifications, installations portuaires, routes et autoroutes, voies ferrées, etc. L'Organisation Todt a été successivement dirigée par :



Fritz TODT



Albert SPEER



Xaver DORSCH

- Fritz TODT, ingénieur (1896 - †1942) : très proche de HITLER, il est chargé de la réalisation du programme des *Reichsautobahnen* (réseau autoroutier du *Reich*) de 1932 à 1938. Il fonde l'Organisation Todt en 1938 et devient *Reichsminister für Bewaffnung und Munition* (Ministre du *Reich* pour l'Armement et les Munitions) en 1941 et meurt dans un accident d'avion en février 1942.
- Berthold Konrad Hermann Albert SPEER, architecte (1905-†1981), plus connu sous le nom de Albert SPEER, prend la succession de Fritz TODT de 1942 à 1945, tant à la tête de l'OT que comme Ministre de l'Armement et de la Production de Guerre. Le Tribunal de Nuremberg le condamne à la prison.

La cellule de base de l'Organisation Todt est le l'*OT-Einsatzgruppe*, mais cette dénomination désigne plusieurs échelons. Les *OT-Einsatzgruppen* locaux et régionaux sont placés sous l'autorité d'un *OT-Einsatzgruppe* couvrant un vaste secteur et dépendant d' *OT-Einsatzgruppenführer* :

Direction Générale :

OT-Zentral, Berlin : l'*OT-Z*, dirigé par Franz Xaver DORSCH, est en contact direct avec l'*OKW* (*OberKommando der Wehrmacht* – Commandement suprême des forces armées) et regroupe les principaux bureaux d'études ainsi que les organes de contrôle.



Carte des secteurs de l'Organisation Todt en Europe

Secteurs:

OT-Einsatzgruppe Reich, Berlin (1939) : Allemagne, Autriche et territoires rattachés
OT-Einsatzgruppe Wiking, Oslo (1940) ; Danemark, Norvège
OT-Einsatzgruppe West, Paris (1940) : France, Belgique, Pays-Bas
OT-Einsatzgruppe Kanalküste (1941, refondu en 1942) : côtes de la Mer du Nord belge et de la Manche
OT-Einsatzgruppe Kanalinseln (1942) : Iles Anglo-Normandes
OT-Einsatz Westkünnste (1942) : côtes de l'Atlantique
OT-Einsatzgruppe Italien und Alpen, Turin (1943)
OT-Einsatzgruppe Ost, Prague (1940) : Bohême et Moravie, Pologne
OT-Einsatzgruppe Südost, Belgrade, devenu en 1944 *OT-Einsatzgruppe Karpathen* : Croatie, Serbie-Montenegro, Albanie, Grèce, Bulgarie, Roumanie, Hongrie
OT-Einsatzgruppe Jakob (durant l'Opération Barbarossa), subdivisé en 1942 :
OT-Einsatzgruppe Rußland Ost, Kiev
OT-Einsatzgruppe Rußland Mitte, Smolensk
OT-Einsatzgruppe Rußland Nord, Tallinn
OT-Einsatzgruppe Kaukasus

Il existe aussi des *OT-Einsatzgruppen* spécialisés trans-secteurs, comme l'*OT-Einsatzgruppe Luftwaffe* (Berlin) pour les aérodromes et les batteries antiaériennes (FLAK), ou les *OT-Einsatzgruppen* des grandes liaisons transcontinentales ferroviaires ou autoroutières.

Dans une recherche d'efficience et d'efficacité, les travaux sont préprogrammés par les bureaux d'études, et les ouvrages sont normalisés à la façon d'une production en série. Les casemates d'artillerie, abris collectifs ou individuels, soutes à munitions, logements, stations radar, cuisines et sanitaires sont réalisés sur des plans répertoriés dans des catalogues (*Regelbauten*) qui comptent des centaines de références.

Ces références (*Typ Regelbau*) sont habituellement précédées de la lettre R pour *Regelbau*. Mais on trouve aussi d'autres mentions précédant le numéro du type, notamment :

FL : ouvrage de défense anti-aérienne *FLAK*
L : ouvrage pour la *Luftwaffe* (Types *L401* à *L416*)
M : ouvrage pour la *Kriegsmarine* (types *M100* à *M400*)
S : abri
SK : ouvrage modifié
V : ouvrage auxiliaire de la *Kriegsmarine*
VF : ouvrage de campagne non casematé

Lorsqu'un même type se décline en plusieurs versions, les lettres minuscules *a*, *b* ou *c* qui suivent le numéro de référence précisent la version. Les références sont accompagnées de plans et de notes techniques qui décrivent des ouvrages qui peuvent être très spécialisés. Ainsi, *R631b* est une variante du type *R631* et désigne une casemate avec entrée arrière et destinée à un canon antichar de 47 mm Škoda de fabrication tchèque, modèle *4.7 Pak K 36(t)*.

La construction, normalisée, est plus facile et rapide, et le responsable de chantier sait parfaitement ce qui lui est nécessaire, en matériel comme en main-d'oeuvre, et connaît les délais de construction. Ces réalisations planifiées permettent aussi aux soldats qui les utilisent d'en connaître l'usage, sans avoir besoin de s'y habituer lors d'une nouvelle affectation.



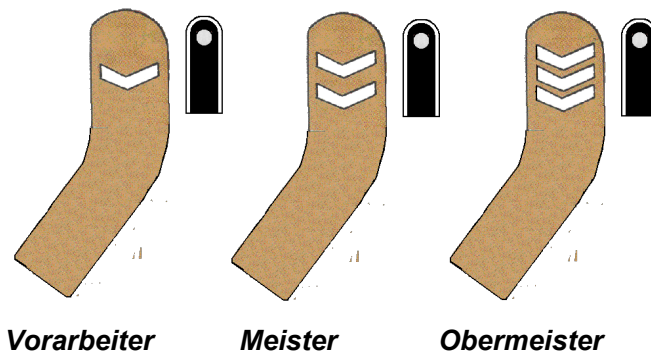
Fanion de véhicule et drapeaux de chantier de l'Organisation Todt.

La structure paramilitaire, très hiérarchisée, se retrouve dans l'ordonnancement des grades, des insignes et des uniformes. Ce souci du détail va jusqu'aux médailles de mérite réservées, cela va de soi, aux officiers et ingénieurs.

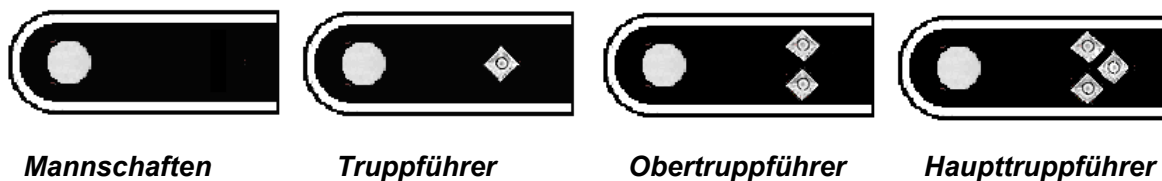
Les officiers et les gardes de l'OT portent un uniforme vert-olive ou gris-vert, taillé comme celui de l'armée mais avec un col ouvert, une chemise blanche ou sable fermée par une cravate noire, et sont coiffés d'une casquette de toile (type *Alpenjäger* mais à visière courte) avec aigle à croix gammée sur un triangle de drap noir ou bleu-nuit. Les sous-officiers portent une tenue de travail du type bourgeron brun-vert ou brun, avec une ample veste serrée par un ceinturon, et portent un calot de l'armée avec le même insigne que les officiers. Les cadres et les gardes portent un brassard rouge (ou gris-brun) à croix gammée et sont dotés d'un ceinturon et d'un casque. Les travailleurs portent une tenue de travail de grosse toile brune plus ou moins délavée et un calot mou, sans insigne, brassard ni ceinturon, et n'ont pas droit au port du casque.

Grades :

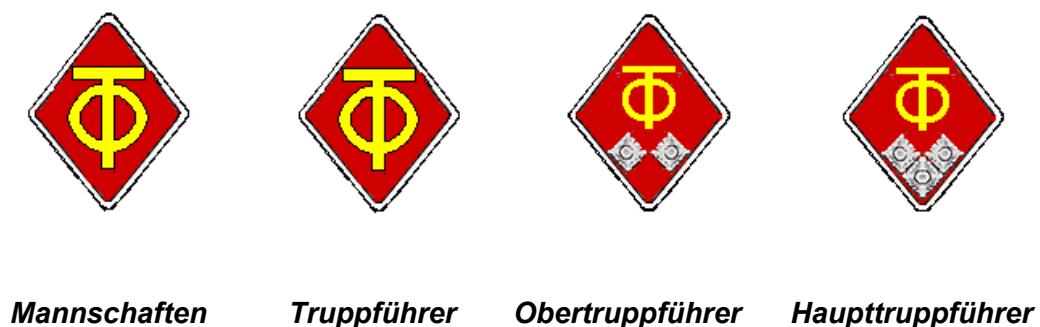
Les sous-officiers portent des galons en chevrons, cousus sur la manche au-dessus du coude. Jusqu'en 1943, ils portent aussi des épaulettes noires liserées de blanc, semblables à celles de la *Heer*. En 1943 les épaulettes sont remplacées par des pattes de col.



Galons en chevrons



Épaulettes (jusqu'en 1943)



Pattes de col



Exemple de pattes de col sur une veste d'officier



Frontführer *Oberfrontführer* *Hauptfrontführer*
Insignes de col des officiers supérieurs



Bauführer *Oberbauführer* *Hauptbauführer*
Insignes de col et épaulettes des officiers généraux



Médaille des Fortifications de l'Organisation Todt et médaille d'honneur

Insignes de grades de la *Kriegsmarine*

Hommes du rang (Insignes de bras) :



Matrosen gefreiter



Matrosenobergefreiter



Matrosenhauptgefreiter



Matrosenstabgefreiter



Matrosenoberstabgefreiter

Officiers mariniers (Insignes de manche) :



Bootsmannsmat



Oberbootsmannsmat



Steuermannsmat



Obersteuermannsmat

Officiers mariniers supérieurs (pattes d'épaule) :



Bootsmann



Stabsbootsmann



Oberbootsmann



Stabsoberbootsmann

Officiers (pattes d'épaule et bas de manche) :



Fähnrich zur See



Leutnant zur See



Oberleutnant zur See



Kapitänleutnant



Korvettenkapitän



Fregattenkapitän



Kapitän zur See



Kommodore

Amiraux (pattes d'épaule et bas de manche) :



Konteradmiral



Vizeadmiral



Admiral



Generaladmiral

Marques de commandement de la *Kriegsmarine*

Les marques de commandement sont des pavillons personnels qui ne sont arborés que lorsque leur titulaire est à bord, de jour comme de nuit. Ces petits pavillons sont hissés à bloc sur une drisse de tribord. L'officier supérieur chargé du commandement d'une division d'escadre (*Kommandierender Offizier*) fait parfois usage d'un pavillon de marque particulier.

Les fanions de commandement, tous identiques quelque soit le grade de l'officier, sont utilisés à terre pour les automobiles.



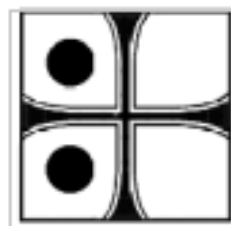
Großadmiral



Generaladmiral



Admiral



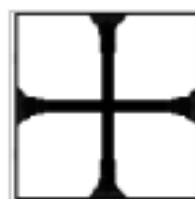
Vizeadmiral



Konteradmiral



Kommodore



Kommandierender Offizier



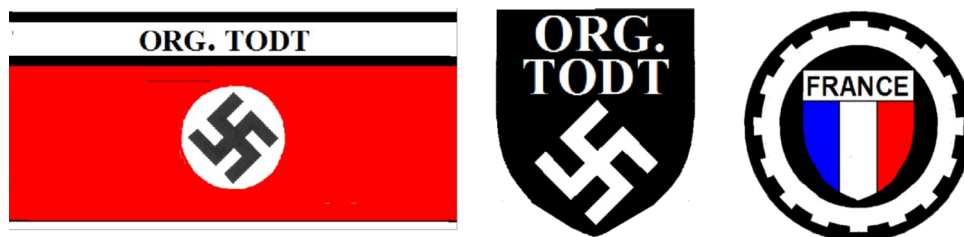
Flottillekommandant



Fanion de commandement
d'officier de la *Kriegsmarine*

Le recrutement est multiple, avec les Allemands engagés dans l'*Arbeitsdienst* (service allemand du travail, organisé depuis 1933) et les *Freiwilligern* (volontaires) étrangers qui forment l'essentiel des ouvriers spécialisés et de l'encadrement. Mais la main-d'œuvre, en travail forcé, se compose de requis du STO (Service du Travail Obligatoire institué au profit de l'Allemagne par l'État Français), de prisonniers de guerre, de prisonniers politiques et de droit commun, de requis des nations soumises (surtout tchèques, polonais et russes) de minorités ethniques et de déportés. Une main-d'œuvre servile vivant dans des conditions difficiles et souvent précaires. Les travailleurs sont la plupart du temps traités comme des forçats, ou des esclaves, et font de très longues journées qui dépassent souvent la limite officielle de 12 heures. La nourriture quotidienne, pour un travail de force, est de deux soupes et une boule de pain. Les camps-dortoirs sont pratiquement sur le chantier, sans abri en cas d'attaque aérienne. Et continuellement sous la surveillance de gardes armés.

La hiérarchisation des statuts des travailleurs de l'OT se retrouve dans le salaire: les ouvriers spécialisés et les chefs d'équipe "libres" reçoivent une solde, faible mais intéressante dans cette période de pénurie. Solde qui varie en fonction du grade et de la spécialité. Les travailleurs forcés perçoivent, en principe, un petit pécule, les déportés et les minorités ethniques ne perçoivent rien et sont parqués à part dans le camp.



Brassard, insigne de casque de l'OT et insigne de haut de manche des volontaires français



**Insignes d'ouvriers spécialisés de l'OT.
 Charpentier : hache et scie en sautoir.
 Maçon : truelle.
 Ouvriers des voies ferrées : roue de chemin de fer.**

Dans la Manche, la direction de l'OT est installée à Cherbourg, avec un échelon de commandement (*Oberbauleitung*) pour les chantiers du secteur Cabourg-Granville. Les chantiers de la Manche disposent de 16 000 travailleurs (dont 2 000 Nord-Africains) en septembre 1943, et 30 000 en janvier 1944. Les ouvrages du Mur de l'Atlantique ont un coût humain qu'on a souvent tendance à oublier ...

A Granville, un escalier de béton, réalisé par l'Organisation Todt, mène du niveau du phare à l'ancienne batterie de Lihou. Cet escalier est en pas-d'âne, ce qui permet de le descendre en courant, et le profil légèrement pentu des marches facilite l'écoulement des eaux de ruissellement. Dans les dernières années du 20^{ème} siècle, une restauration intempestive a remplacé une partie des marches d'origine par un escalier "touristique" de pavés de granite qui dénature la conception, utilitaire mais remarquablement équilibrée, de cet "escalier militaire". Une très discutée modernisation dont la médiocre qualité a déjà nécessité des réparations – et donc un surcoût - alors que le vieux béton reste pratiquement intact.

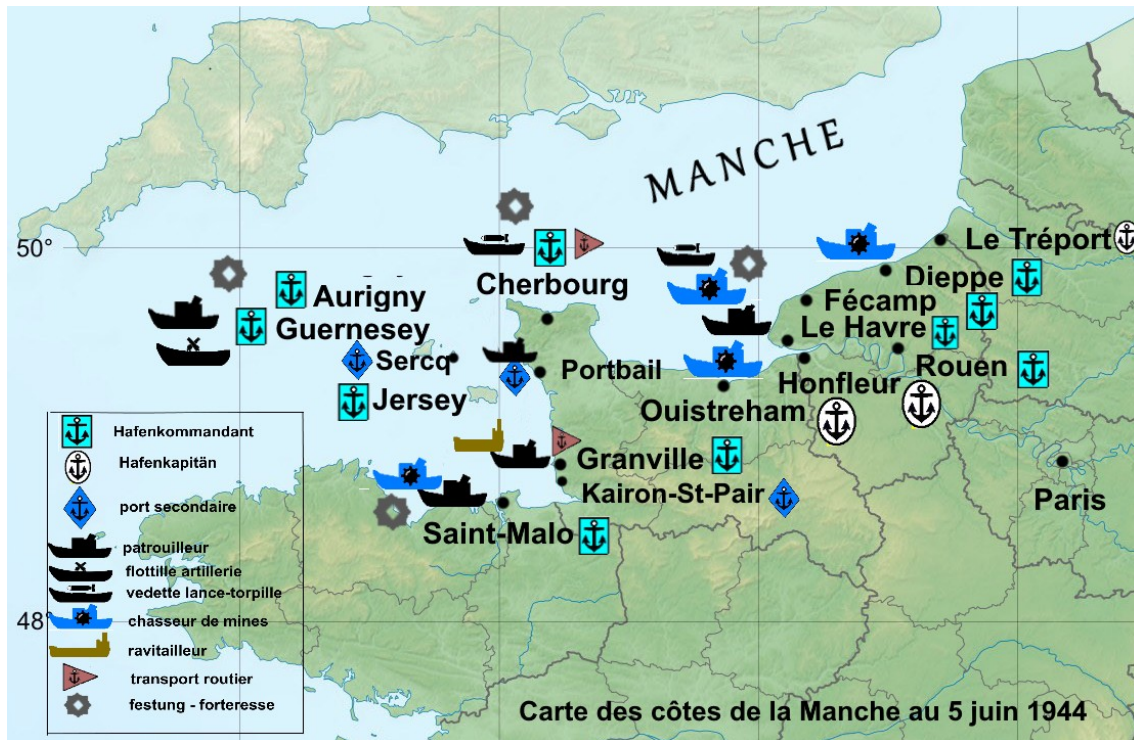


La modestie d'un geste héroïque: la croix gammée sabotée

Il subsiste dans cet ouvrage un émouvant témoignage. L'avant-dernière marche au bas de l'escalier porte la date 1943 surmontée d'un carré sur pointe avec ses médianes, le tout tracé du bout du doigt, ou avec le manche d'une truelle, dans le ciment frais. Il s'agit en fait d'une svastika qui a été sabotée par une main anonyme qui a transformé le symbole nazi avant que le béton ne durcisse. Ce ne peut guère être que l'œuvre d'un travailleur de l'Organisation Todt, le Roc étant alors totalement interdit aux civils. Ce geste, humble mais déterminé, montre une volonté farouche de résister à l'opresseur malgré le danger.

Un héroïque pied de nez à la mort ...

LA BATAILLE DE NORMANDIE ET L'ÉVACUATION DE GRANVILLE (6 JUIN – 30 JUILLET 1944)



Carte des côtes de la Manche au 5 juin 1944

Dès les débuts du débarquement des Alliés en Normandie, les îles Anglo-Normandes apparaissent comme un obstacle stratégique verrouillant le Golfe Normand-Breton. Impossible à contourner, l'archipel fortifié empêche un débarquement allié dans le Golfe. Un tel débarquement aurait pour effet de prendre les lignes allemandes à revers et de couper l'acheminement de renforts. Le ravitaillement du *Festung-Kanalinsel* est donc une priorité. Jugeant que l'important centre qu'est *Festung-Saint-Malo* serait plus à même de remplir cette mission, le ravitaillement des îles est transféré à Saint-Malo le 8 juin 1944. Cependant, vue l'imminence de l'attaque des Alliés sur la forteresse insulaire, Granville continue à assurer ce service, pour augmenter d'autant le volume potentiel du trafic maritime en direction de l'archipel. En fait, le ravitaillement des Îles est surtout le fait de Granville, car *Festung-Saint-Malo* est l'objectif de nombreux bombardements.

Très vite, les liaisons entre Saint-Malo et l'arrière-pays sont rompues et l'acheminement terrestre à destination du port malouin devient de plus en plus aléatoire.

Le 8 juillet 1944, un convoi de la *Kriegsmarine* de ravitaillement à destination de Jersey est attaqué et dispersé par la RAF. Le lendemain, le patrouilleur 604 et la vedette K 01 de Granville prennent la mer à la recherche de naufragés du convoi. Au retour, les deux unités de la *Kriegsmarine* s'arrêtent à Chausey et y capturent cinq aviateurs américains dont le bombardier *B-24 Liberator* avait été abattu un mois auparavant par la chasse allemande.

Entre le 7 et le 13 juillet arrivent à Granville les derniers véhicules qui subsistent du 22. *Marine-Kraftfahr-Abteilung* rescapés de Cherbourg. Les camions de cette unité de transport de la *Kriegsmarine*, repartant pour effectuer un nouveau ravitaillement vers la *Festung-Kanalinseln* via le port de Granville, sont interceptés et réquisitionnés près d'Alençon par une unité de *Panzer* qui monte vers la ligne de front.

Alors que l'offensive "Operation Cobra" de la 6th *Army* américaine, contournant Granville, est déjà en vue d'Avranches, les éléments de la *Kriegsmarine* présents à Granville reçoivent l'ordre d'évacuer. Ce mouvement de retrait s'effectue dans le calme et selon les plans préétablis. Les ordres de mise hors d'état des installations, des armes et du matériel sont donnés par le *Korvettenkapitän* HUBBERT, commandant les canonnières du 608. *Marine Artillerie-Abteilung* depuis la mi-juillet 1944. Dans la journée du 29 juillet, les infrastructures du port sont gravement endommagées, les grues et les écluses détruites, et des brèches sont ouvertes à l'explosif dans les môles et la jetée. Les pièces d'artilleries sont détruites par l'explosion d'un obus dans la culasse, les bunkers et casemates sont endommagées par l'arrachage de l'alimentation électrique et le sabotage des portes blindées, de la ventilation et de l'adduction d'eau. Le central téléphonique est dynamité, et les aiguillages du raccordement ferroviaire sont rendus inutilisables. Le phare et les feux du port sont sabotés, ainsi que le système qui permettait de les allumer juste au moment où ils étaient nécessaires sur tout ou partie des installations portuaires. Le vieux canon d'alerte, que les Granvillais avaient surnommé "le péteux" est précipité dans la mer et n'a pas été retrouvé depuis.

Pendant ce temps, toute la journée on mouille des mines pour barrer les passes entre les champs de mines qui s'étendent, au-delà de l'estran, entre Saint-Martin-de-Bréhal et la Pointe du Roc.

Dans la nuit du 29 au 30 juillet, profitant de la marée, l'ensemble du personnel administratif et militaire relevant de la Marine, se replie sur Jersey et Guernesey avec tous les navires, à l'exception des péniches, devenues inutiles. Ces péniches sont remorquées au large puis sabordées. Le lendemain, on en retrouvera plusieurs, échouées, que le jusant avait porté jusque sur l'estran de Saint-Pair.

Arrivés sans encombre à destination, certains de ces éléments seront de retour le 8 mars 1945 lors d'un audacieux coup de main allemand sur Granville.

Mais ceci est une autre histoire ...

Sources :

Pour éviter des redites, les sources et l'orientation bibliographiques seront annexées à l'Ephéméride de juin.

Signalons cependant que la plupart des données ainsi que les photos en noir et blanc proviennent des Bundesarchiv. L'Imperial War Museum (IWM) de Londres possède d'intéressants documents, souvent inédits, sur la guerre navale dans la Manche et les opérations de renseignement.

Pour le personnel de l'Organisation Todt dans la Manche, voyez les Archives de la [SousPréfecture de Cherbourg](#), sous-série 2 Z et plus particulièrement 2 Z 207 et 2 Z 210.

Sous la direction de Cyrille Billard, Conservateur Régional adjoint de l'Archéologie chargé de la Basse-Normandie ; le Service Régional de l'Archéologie de Normandie, effectue depuis plusieurs années le répertoriage systématique des vestiges du Mur de l'Atlantique, en suivant la côte d'est en ouest et devrait prochainement travailler sur les côtes du Département de la Manche.

Les cartes sont de J.C.Poutiers et C.Florimont